



BILAN SOCIAL

Académie de Créteil

2014

AVANT PROPOS

J'ai le plaisir de vous présenter le premier bilan social de l'académie de Créteil.

Outil d'observation, il permet de mieux rendre compte du fonctionnement de l'académie dans tous les aspects de la gestion des personnels.

Instrument de pilotage, il participe également à la définition d'une politique globale de ressources humaines qui prend mieux en compte la réalité et les contraintes de l'académie afin d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels et d'optimiser ses conditions de fonctionnement.

Ce document est divisé en 9 rubriques qui correspondent aux axes principaux de la politique des ressources humaines de l'académie :

- Effectif et profil des personnels
- Déroulement de carrière
- Vie des personnels
- Rémunération
- Formation
- Dialogue social
- Enseignement privé
- Enseignement supérieur
- Emplois budgétaires

Il contribuera à mieux comprendre notre académie et à rendre plus cohérente et plus efficace notre politique de ressource humaine dans le cadre d'une gestion publique modernisée et d'un dialogue social renouvelé.

Ce document aura naturellement vocation à être complété et enrichi dans les prochaines années.

Je souhaite ici remercier tous les services, tant au rectorat que dans les DSDEN qui ont permis la réalisation de ce document.

La rectrice,

Béatrice GILLE

Directrice de la publication : Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil

Responsable de la publication : Isabelle CHAZAL, directrice des relations et des ressources humaines

Coordination : Valérie BENISTY, chef du bureau PAPP-1 (Offre de formation, examens, RH, insertion)

SOMMAIRE

Chapitre 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS	9
I. Effectifs.....	9
A. Effectifs globaux (privé et public)	9
1. Académie	9
2. Départements	10
3. Les agents titulaires et non titulaires.....	11
B. Effectifs par catégorie.....	11
C. Effectifs par corps	12
D. Effectifs détaillés par corps	12
1. Les enseignants dans le premier degré.....	12
2. Les enseignants dans le second degré	13
3. Les personnels de direction et d’inspection	14
4. Les personnels d’éducation et d’orientation	14
5. Les personnels de surveillance et d’assistance éducative	15
6. Les personnels IATSS.....	15
E. Effectifs par type d’établissement.....	17
II. Profils	17
A. Répartition hommes – femmes.....	17
B. Répartition géographique	18
1. Lieu de résidence	18
2. Lieu d’exercice	19
C. Âge des personnels.....	19
Chapitre 2. DEROULEMENT DE CARRIERE.....	23
I. Recrutement	23
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l’académie	23
B. Concours d’enseignement du premier degré public.....	23
C. Concours d’enseignement du second degré public et CPE	24
D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	24
II. Mobilité	26
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1 ^{er} degré public	26
1. Demandes pour intégrer les départements de l’académie	27
2. Demandes pour quitter les départements de l’académie	28
B. Mobilités inter-académiques.....	29
1. Personnels du second degré du public	29
2. Personnels de direction	30
3. Personnels d’inspection	30
4. Personnels IATSS.....	31
C. Mobilités intra-académiques.....	33
1. Personnels du second degré	33
2. Personnels de direction	35
3. Personnels d’inspection	36
4. Personnels IATSS.....	36

III. Les promotions.....	37
A. Promotions du personnel enseignant du 1 ^{er} degré.....	37
B. Promotions du personnel du 2 nd degré.....	38
C. Promotion des personnels de direction et d'inspection.....	40
D. Promotion des personnels IATSS.....	40
IV. Les évaluations.....	41
1. Personnels de direction.....	41
2. Personnels IATSS.....	41
V. Les sorties provisoires et définitives.....	42
A. Les sorties provisoires.....	42
1. Personnel du 1 ^{er} degré.....	42
2. Personnel du 2 nd degré (enseignants, éducation, orientation).....	43
3. Personnel IATSS.....	44
4. Hors la classe dans le 1 ^{er} degré.....	45
5. Situations RH particulières dans le 2 nd degré.....	45
B. Les sorties définitives.....	46
Chapitre 3. VIE DES PERSONNELS.....	48
I. Quotités de service et absences.....	48
A. Le temps plein/partiel.....	48
B. Les décharges.....	49
1. Dans le 1 ^{er} degré.....	49
2. Dans le 2 nd degré.....	50
C. Les absences.....	51
1. Au niveau de l'académie.....	51
2. Motifs.....	52
3. Les absences des enseignants dans le premier degré.....	53
4. Les absences des enseignants dans le second degré.....	54
5. Les absences des personnels IATSS.....	55
II. L'accompagnement.....	57
A. Santé.....	57
B. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.....	58
1. La mobilité choisie.....	58
2. Les postes adaptés.....	59
3. Les difficultés professionnelles.....	60
C. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).....	63
III. Prévention des risques professionnels.....	64
IV. L'action sociale.....	66
A. Evolution des aides dans l'enseignement public.....	66
B. Répartition par type de bénéficiaires.....	67
C. Evolution des aides dans l'enseignement privé.....	67
Chapitre 4. REMUNERATION.....	70
I. Situation indiciaire par catégorie de personnels.....	70

II. Situation judiciaire par statut	70
III. La rémunération selon le genre	71
IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels.....	71
Chapitre 5. FORMATION	73
I. Synthèse des formations.....	73
II. Personnels du 1 ^{er} degré	73
A. Les personnels formés.....	73
B. Les objectifs de la formation	74
III. Personnels du 2 nd degré.....	77
A. Les personnels formés.....	77
B. Les objectifs de la formation	79
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2013 / 2014	80
Chapitre 6. DIALOGUE SOCIAL	82
I. Les élections professionnelles en 2014	82
A. Composition du CTA et des CTSD	82
B. Composition du CHSCTA et des CHSCTD	83
C. Les CAPA des personnels de direction et d'inspection.....	85
D. Les CAPA des personnels enseignants du 2 nd degré, des personnels d'éducation et d'orientation	85
E. Les CAPD des personnels du 1 ^{er} degré	87
F. Les CAPA des personnels IATSS et ATRF.....	88
G. Les CCP.....	89
II. Les contentieux.....	91
III. Les procédures disciplinaires	91
1. Dans le 1 ^{er} degré	91
2. Dans le 2 nd degré.....	92
Chapitre 7. L'ENSEIGNEMENT PRIVE	94
I. Les effectifs en 2014	94
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département	94
1. Dans le 1 ^{er} degré	94
2. Dans le 2 nd degré.....	96
B. Origine des personnels.....	97
II. La mobilité des maîtres contractuels.....	98
A. Dans le 1 ^{er} degré.....	98
B. Dans le 2 nd degré	98
III. Les retraites.....	99
IV. Les promotions.....	99
V. Les élections professionnelles	100

Chapitre 8. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	102
Chapitre 9. EMPLOIS BUDGETAIRES	104
I. BOP 140 : Enseignement scolaire public du premier degré	104
II. BOP 141 : Enseignement scolaire public du second degré.....	105
III. BOP 230 : Vie de l'élève	106
IV. BOP 214 : Soutien de la politique de l'éducation nationale	107
V. BOP 139 : Enseignement privé des premier et second degrés.....	107
VI. Synthèse budgétaire de l'académie.....	108

SOURCES ET DEFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont issues, en grande partie, des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : **BSA (bilan social académique)** et **CNE (contrôle national des emplois)**. La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-St-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du 1^{er} et du 2nd degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII.
- des personnels IATSS,
- des personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation,

Il s'agit des personnels titulaires ou non-titulaires en activité et avec une affectation.

Les données sont celles de l'année 2014 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2013/14 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

* Les services du rectorat :

BPID : Bureau des personnels d'inspection et de direction

CdG : Contrôle de gestion

DAFPEN : Délégation académique à la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

DAMESOP : Division de l'accompagnement médical, social et professionnel

DAP : Division de l'administration et des personnels

DEEP : Division des établissements d'enseignement privés

DOS : Département de l'organisation scolaire

DPE : Division des personnels enseignants

DRRH : Direction des relations et des ressources humaines

Mission hygiène et sécurité

Mission sociale et de santé

PAPP : Pôle académique de prospective et de performance

Service juridique

Chapitre 1

EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

CHAPITRE 1. EFFECTIFS ET PROFIL DES PERSONNELS

Sources : CdG/BSA

I. EFFECTIFS

A. Effectifs globaux (privé et public)

L'académie compte 74 292 personnels. Les femmes représentent 70 % des effectifs. La part des personnels enseignants dans le secteur public représente 79,3 %.

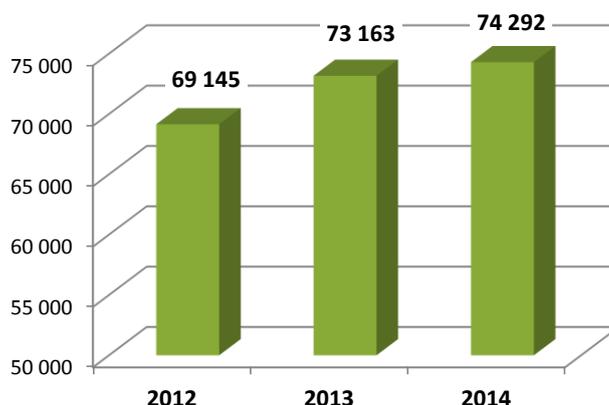
Les effectifs continuent à progresser mais principalement sur les personnels enseignants. Les effectifs se répartissent équitablement dans les 3 départements même si le département de la Seine-Saint-Denis reste le plus important.

1. Académie

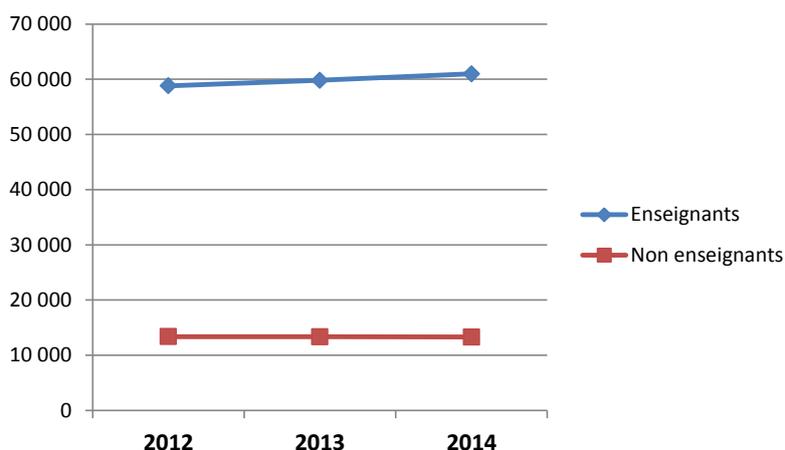
Chiffres-clés de l'académie pour 2014



Evolution académique des effectifs (public et privé)



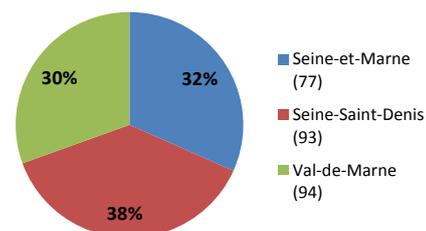
Evolution des effectifs enseignants/non enseignants de l'académie (public et privé)



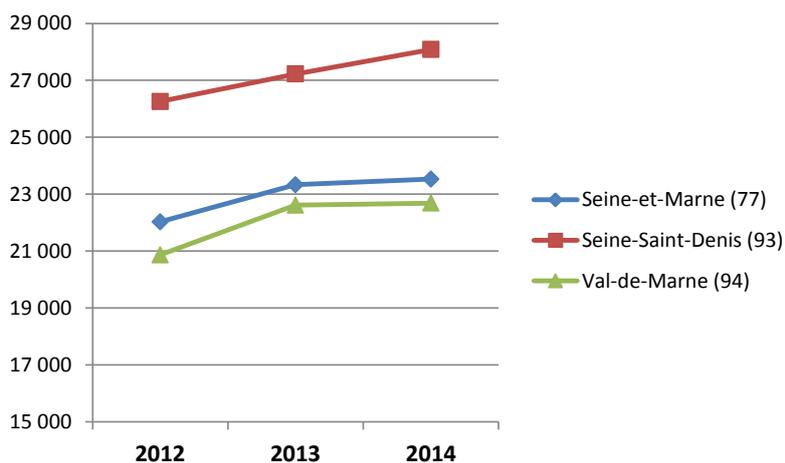
2. Départements

Répartition départementale des effectifs (public et privé)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	22 025	1 501	23 526
Seine-Saint-Denis (93)	26 254	1 827	28 081
Val-de-Marne (94)	20 866	1 819	22 685
ENSEMBLE	69 145	5 147	74 292



Evolution départementale des effectifs (public et privé)



3. Les agents titulaires et non titulaires

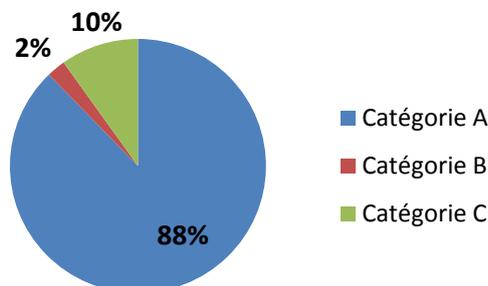
Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels non-titulaires représentent 21% de l'effectif total de l'académie. Cette part élevée s'explique à la fois par le nombre important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels sur le 2nd degré. Par ailleurs, les personnels de l'enseignement privé étant pratiquement tous non-titulaires, cela augmente leur représentation au niveau académique. Sur les personnels de l'enseignement public, la part globale des non-titulaires est de 15,2%.

	Titulaires	Non titulaires	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	25 687	507	1,9%
Enseignants 2nd degré PU	26 089	3 545	12,0%
Direction et inspection PU	1 287	0	0,0%
Education et orientation PU	1 173	208	15,1%
Surveillance et assistance éducative PU	0	5 901	100,0%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	36	5 111	99,3%
IATSS PU	4 333	415	8,7%
ENSEMBLE	58 605	15 687	21,1%

B. Effectifs par catégorie

Répartition des personnels par catégorie (public et privé)



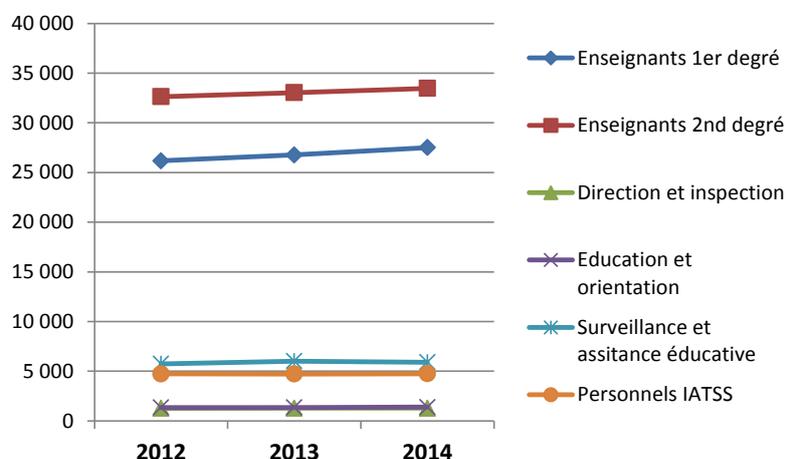
La part des catégories A est très largement majoritaire. Elle s'explique par la surreprésentation des personnels enseignants.

C. Effectifs par corps

Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	26 194	37,9%	83,6%
Enseignants 2nd degré PU	29 634	42,9%	57,5%
Direction et inspection PU	1 287	1,7%	54,2%
Education et orientation PU	1 381	1,9%	78,3%
Surveillance et assistance éducative PU	5 901	7,9%	62,9%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 147	6,9%	73,2%
IATSS	4 748	6,4%	85,3%
ENSEMBLE	74 292	100%	70,6%

Evolution des effectifs de l'académie par filière



La part des personnels enseignants est très largement majoritaire. Il s'agit par ailleurs des seules catégories de personnels dont le nombre continue à croître.

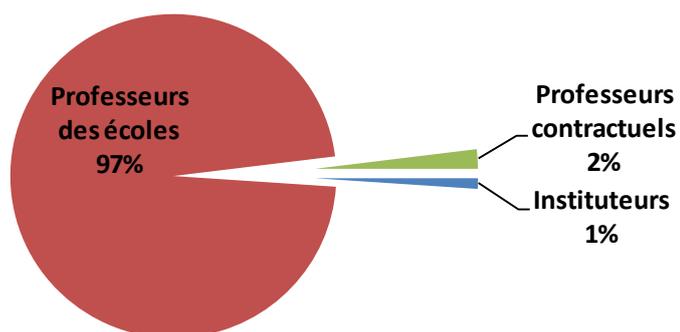
D. Effectifs détaillés par corps

Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que l'enseignement public sur l'année scolaire 2013/14.

1. Les enseignants dans le premier degré

	77	93	94	Académie
Instituteurs	106	103	67	276
Professeurs des écoles	8 181	10 019	7 210	25 410
Professeurs contractuels	25	422	61	508
ENSEMBLE	8 312	10 544	7 338	26 194

Répartition des effectifs du 1^{er} degré par corps



On constate que la part des professeurs des écoles est prépondérante, le nombre d'instituteurs étant désormais marginal. Il est à noter que l'académie recrute à nouveau des contractuels sur le 1^{er} degré.

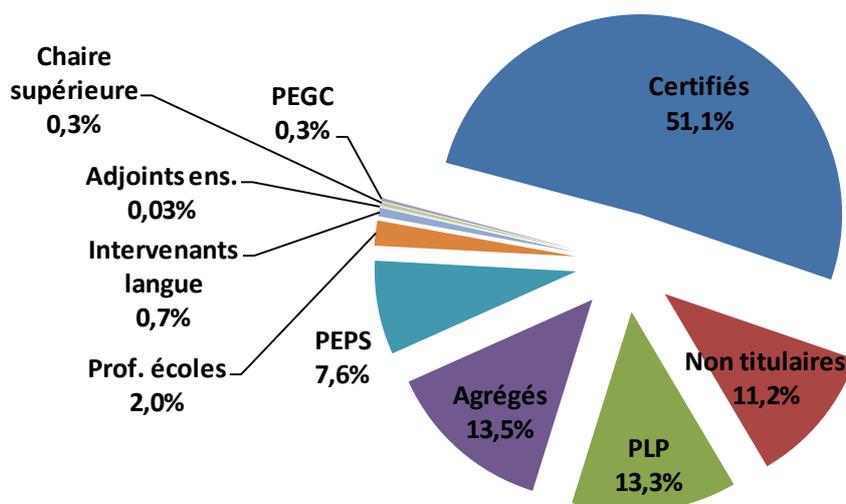
2. Les enseignants dans le second degré

	77	93	94	Académie
Professeurs certifiés	5 459	5 439	4 250	15 148
Professeurs non titulaires (1)	722	1 134	1 477	3 333
Professeurs de lycées professionnels	1 312	1 477	1 140	3 929
Professeurs agrégés	1 185	1 417	1 393	3 995
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	757	880	611	2 248
Professeurs des écoles et instituteurs	183	243	173	599
Intervenants langue (2)	73	67	68	208
Adjoints d'enseignement	1	3	5	9
Professeurs de chaire supérieure	22	26	40	88
Professeurs d'enseignement général des collèges	27	22	28	77
ENSEMBLE	9 741	10 708	9 185	29 634

(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

Répartition des effectifs du 2nd degré par corps



Les professeurs certifiés représentent la moitié des personnels enseignants. La part des agrégés et des PLP est équivalente.

3. Les personnels de direction et d'inspection

Sources : BSA, BPID

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-IPR				79	79
	Inspecteurs d'académie adjoints	2	3	2		7
	IA-DSDEN	1	1	1		3
	IEN	29	39	26	41	135
Total Inspection		32	43	29	120	224
DIRECTION	Personnel de direction	327	357	294	1	979
	Professeurs des écoles	30	28	23		81
	Autres professeurs (3)	1	2			3
	Total Direction	358	387	317	1	1 063
ENSEMBLE		390	430	346	121	1 287

(1) Professeurs PLP et certifiés

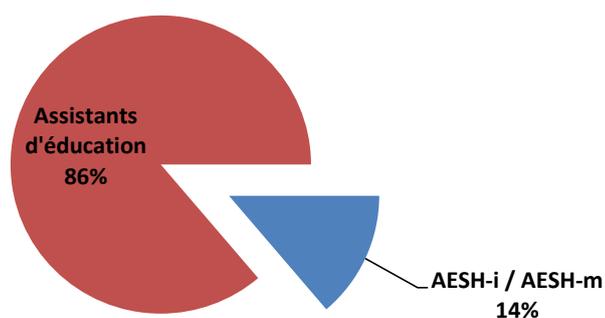
4. Les personnels d'éducation et d'orientation

	77	93	94	Académie
Conseillers principaux d'éducation	291	399	252	942
Personnel d'orientation	64	92	75	231
Professeurs contractuels	49	89	70	208
ENSEMBLE	404	580	397	1 381

5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	306	180	327	813
Assistants d'éducation	1 495	2 228	1 365	5 088
ENSEMBLE	1 801	2 408	1 692	5 901

Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



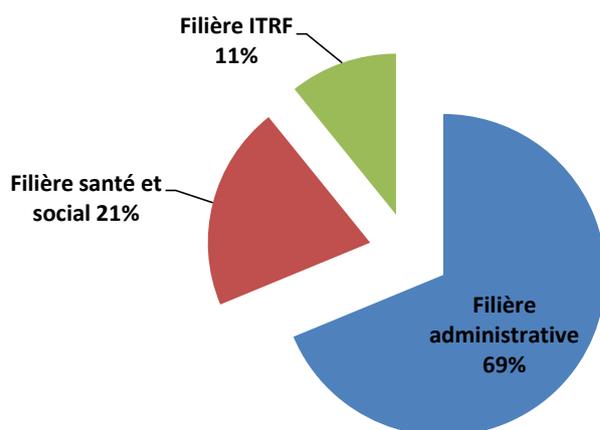
6. Les personnels IATSS

Sources : BSA, DAP

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Encadrement supérieur	3	5	5	10	23
	Attachés d'administration de l'Etat	141	158	117	68	484
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	277	267	258	156	958
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	493	488	357	162	1 500
	Contractuels	59	85	96	58	298
Total filière administrative		973	1 003	833	454	3 263
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques	1	2	2	1	6
	Médecins de l'éducation nationale	14	23	17		54
	Médecins contractuels santé scolaire	4	9	3	9	25
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	9	16	10	2	37
	Infirmières ou infirmiers	165	245	132	2	544
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	7	9	7		23
	Assistants service social des administrations de l'état	67	132	64		263
	Assistants sociales contractuelles	6	10	6		22
Total filière santé et social		273	446	241	14	974
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche				7	7
	ingénieur d'études				34	34
	Assistants ingénieurs		1	1	9	11
	Techniciens de recherche et formation	10	8	10	34	62
	Adjointes techniques	104	114	93	39	350
	Contractuels laboratoire	16	13	18		47
	Total filière ITRF		130	136	122	123
ENSEMBLE		1 376	1 585	1 196	591	4 748

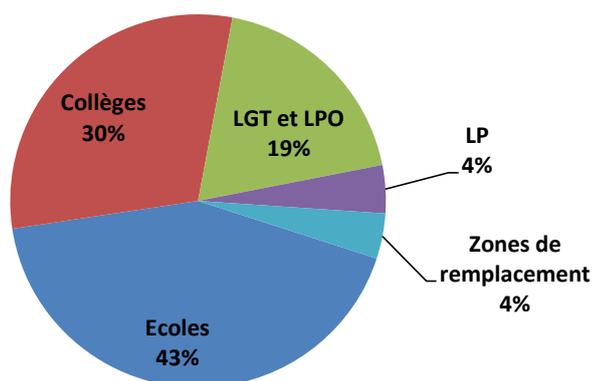
Les données des 3 départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

Répartition des effectifs pour le personnel IATSS



La part de la filière administrative représente 69 % de la filière IATSS, dans laquelle les personnels de catégorie C sont majoritaires.

E. Effectifs par type d'établissement



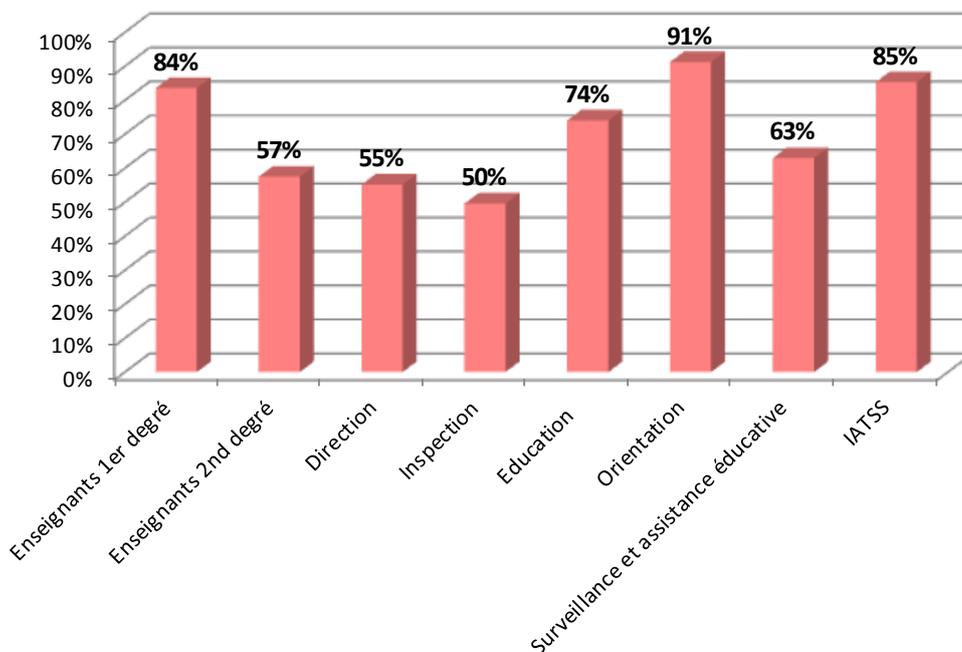
Les écoles maternelles et élémentaires rassemblent plus de 40 % des personnels de l'Académie. Viennent ensuite les collèges puis les lycées.

II. PROFILS

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2014 (année scolaire 2013/14) et sur le personnel public et privé.

A. Répartition hommes – femmes

Part des femmes par corps (année scolaire 2013/2014)



Tous les corps comportent une majorité de femmes. Les corps les plus féminisés sont ceux de l'orientation, des IATSS et des enseignants du 1^{er} degré. Les corps les moins féminisés sont ceux des personnels de direction et d'inspection.

B. Répartition géographique

1. Lieu de résidence

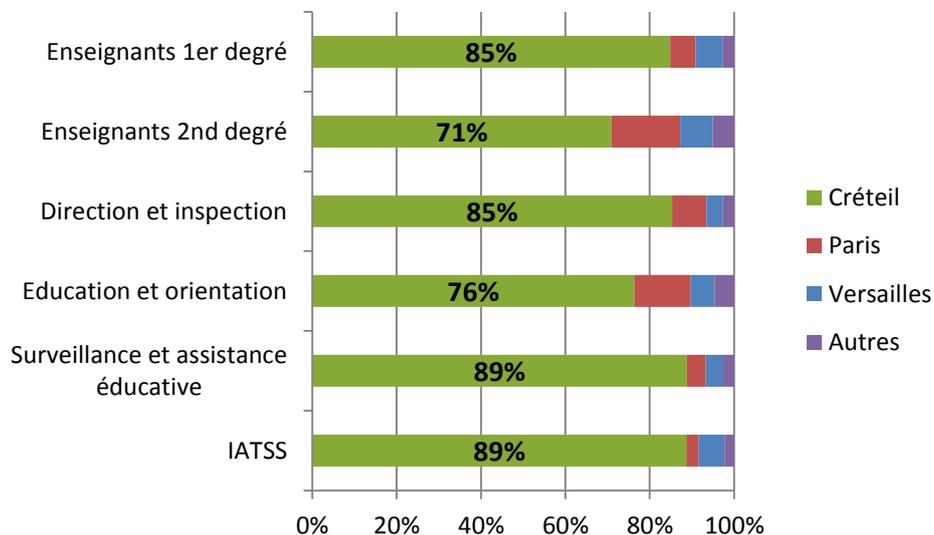
Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	9 822	6 560	6 953	1 671	61	613	390	693	26 763	748
Enseignants 2nd degré	9 701	6 777	7 256	5 437	168	965	767	696	31 767	1 697
Direction et inspection	401	349	348	105	2	19	18	11	1 253	34
Education et orientation	389	345	320	185	0	31	24	24	1 318	63
Surveillance et assistance éducative	1 757	2 045	1 440	264	10	78	80	76	5 750	151
IATSS	1 636	1 221	1 351	143	7	131	59	90	4 638	110
ENSEMBLE	23 706	17 297	17 668	7 805	248	1 837	1 338	1 590	71 489	2 803
	58 671			7 805	5 013				74 292	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 79% résident sur l'académie de Créteil, 11% sur celle de Paris, 7% sur celle de Versailles, et 4% dans d'autres académies.

Ce sont les enseignants du 2nd degré qui sont davantage originaires d'académies limitrophes, puisque seulement 7 sur 10 résident sur l'académie de Créteil (alors qu'ils sont près de 9 sur 10 dans ce cas pour les personnels de surveillance et assistance éducative et les personnels IATSS).

Lieu de résidence des personnels



2. Lieu d'exercice

Lieu d'exercice des personnels par statut

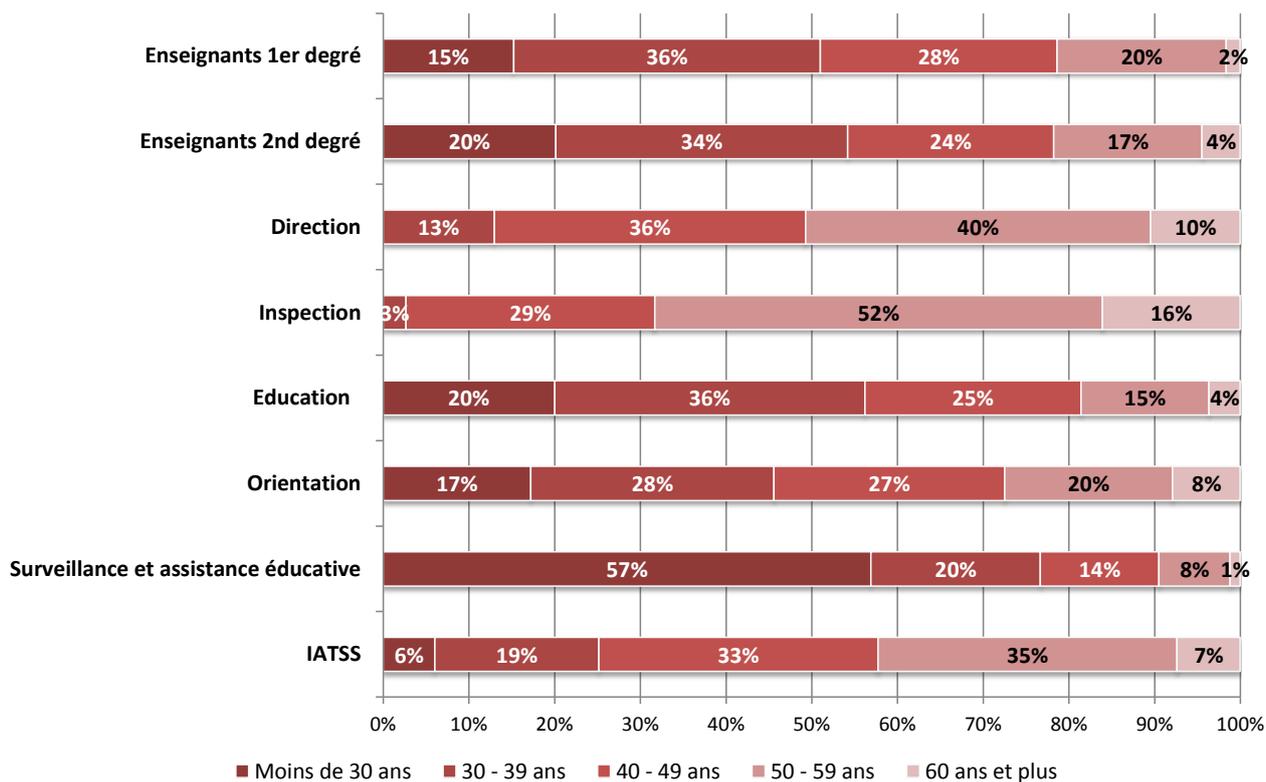
	77	93	94
Enseignants 1 ^{er} degré	8 666	11 004	7 841
Enseignants 2nd degré	10 889	12 074	10 501
Direction et inspection	390	430	467
Education et orientation	404	580	397
Surveillance et assistance éducative	1 801	2 408	1 692
IATSS	1 376	1 585	1 787
ENSEMBLE	23 526	28 081	22 685

C. Âge des personnels

Répartition des personnels par tranche d'âge

La tranche d'âge la plus importante est celle de 30-39 ans, puis celle de 40-49 ans. Cette moyenne cache cependant des réalités différentes en fonction des catégories de personnels. Ainsi, pour les personnels de surveillance, 57 % ont moins de 30 ans. Pour les personnels de direction en revanche, c'est tranche 40-49 ans qui s'impose.

	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	15%	36%	28%	20%	2%
Enseignants 2nd degré	20%	34%	24%	17%	4%
Direction	0%	13%	36%	40%	10%
Inspection	0%	3%	29%	52%	16%
Education	20%	36%	25%	15%	4%
Orientation	17%	28%	27%	20%	8%
Surveillance et assistance éducative	57%	20%	14%	8%	1%
IATSS	6%	19%	33%	35%	7%
ENSEMBLE	20%	32%	25%	19%	3%

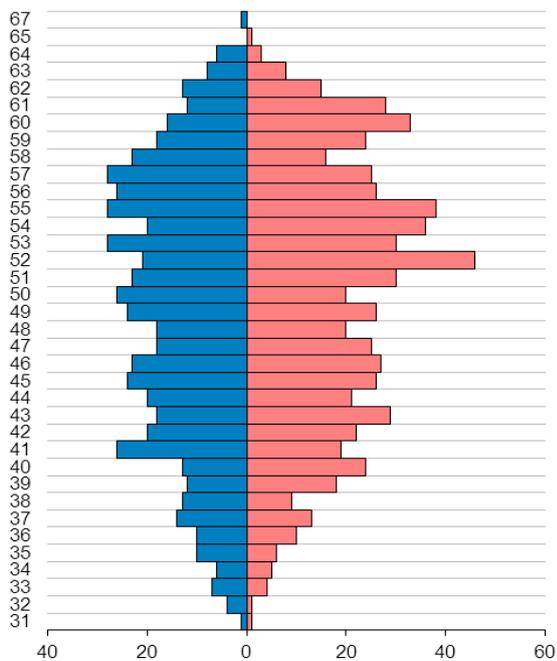


Pyramide des âges

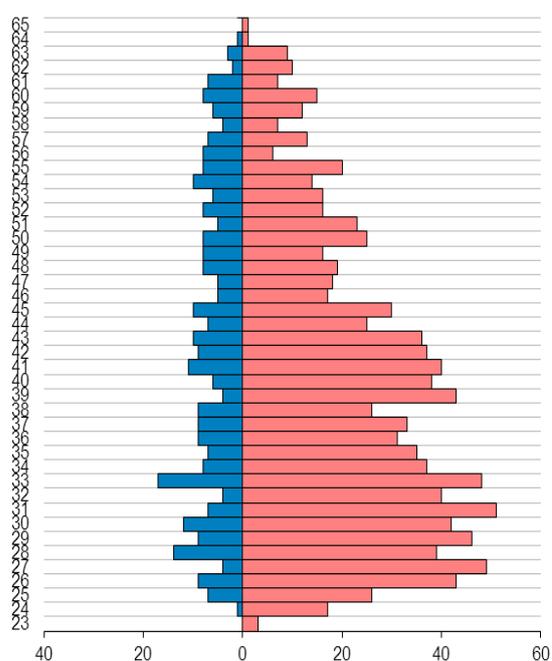
Hommes

Femmes

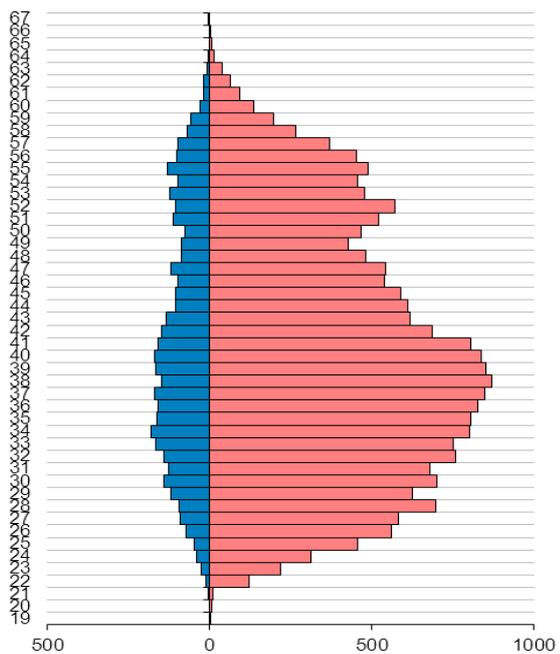
Personnels de direction et d'inspection



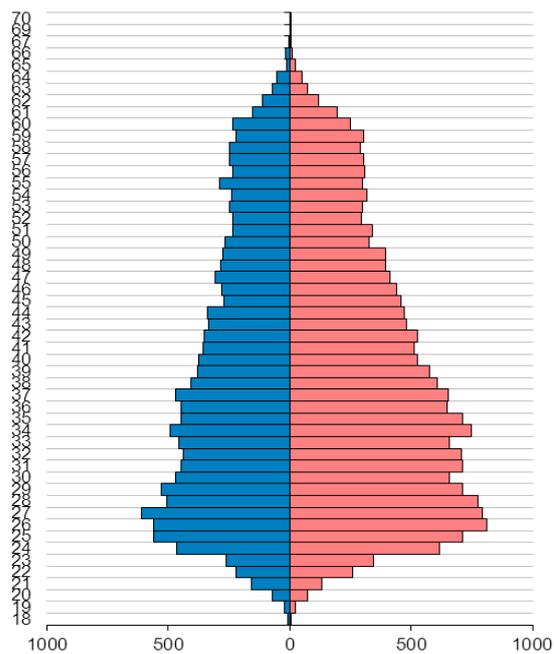
Personnels d'éducation et d'orientation



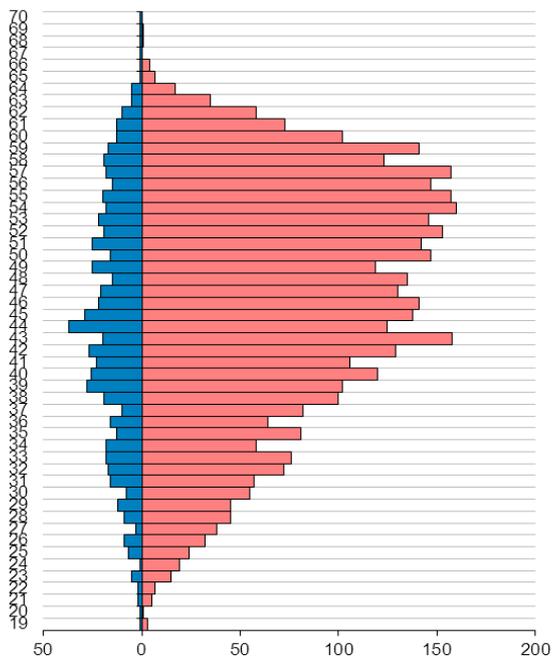
Personnels du premier degré



Personnels du second degré



Personnels IATSS



Chapitre 2

DEROULEMENT DE CARRIERE

CHAPITRE 2. DEROULEMENT DE CARRIERE

I. RECRUTEMENT

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

2013/14, 2500 personnes recrutées par voie de concours, dont 77,5% en concours externe.

- 42% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 53% celui 2nd degré
- 5% pour les personnels IATSS.

Session 2014

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	659	73	3 892	980
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	462	(1)	860
IATSS	736	28	1 483	94
ENSEMBLE	1 395	563	5 375	1 934

(1) Données nationales

B. Concours d'enseignement du premier degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Evolution des taux de réussite aux concours des professeurs des écoles de 2012 à 2014

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE			3EME CONCOURS DE PE			2ND CONCOURS INTERNE DE PE		
	Inscrits	Admis	Tx réussite	Inscrits	Admis	Tx réussite	Inscrits	Admis	Tx réussite
2012	3 556	810	23%	385	30	8%	333	10	3%
2013	3 147	880	28%	325	30	9%	285	29	10%
2013 - 2	3 797	968	25%	498	30	6%			
2014	3 892	980	25%	426	40	9%	226	30	13%

Le nombre d'inscrits sur le concours externe se situe entre 3500 et 4000 sur les trois dernières années. L'année 2013 est spécifique compte tenu du concours exceptionnel.

C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE

Source : DPE

Concours 2013/2014

Dans la mesure où les concours du 2nd degré ne sont pas gérés au niveau académique, nous ne disposons pas du nombre de candidats. Ne sont donc présentés dans ce tableau que les admis aux différents concours.

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	178	4
Concours externe	831	29
3 ^{ème} concours	5	
Concours et examens professionnels réservés	268	7
TOTAL Admin concours	1 282	40

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DAP

CONCOURS	2012			2013		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recrutement sans concours	24	53	24	12	25	12
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	-	-	-	41	25	24
Recr. Sauvadet SAENES	-	-	-	12	15	9
ADJAENES Ext	49	1 269	49	-	-	-
SAENES Ext	36	576	36	24	586	24
SAENES Int	49	514	49	20	423	20
SAENES CS	22	186	22	26	180	26
SAENES CE	9	19	2	11	39	11
Infirmier	33	73	33	21	59	21
ASS EXTERNE	13	30	9	1	9	1
ASS INTERNE	8	3	1	-	-	-
ENSEMBLE	243	2 723	225	168	1 361	148

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2014		
	Nbre postes	Nbre candidats *	Lauréats
Recrutement sans concours	52		72
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	25		3
Recr. Sauvadet SAENES	14		7
SAENES Ext	25	953	25
SAENES Int	27	720	27
SAENES CS	26	231	26
SAENES CE	11	61	11
Infirmier	14	139	14
ASS EXTERNE	3	99	3
ASS INTERNE	7	16	1
Labo ATPL EXTERNE	5		5
ENSEMBLE	209	2 219	194

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

II. MOBILITE

A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

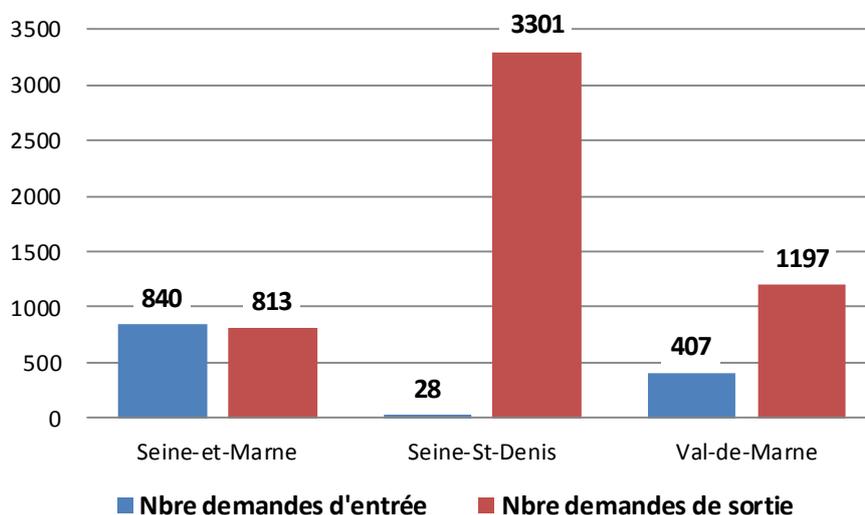
Mouvement interdépartemental en 2014

5 311 demandes de sorties de l'académie
(soit 20,3% des personnels du premier degré)

12,2% de demandes satisfaites

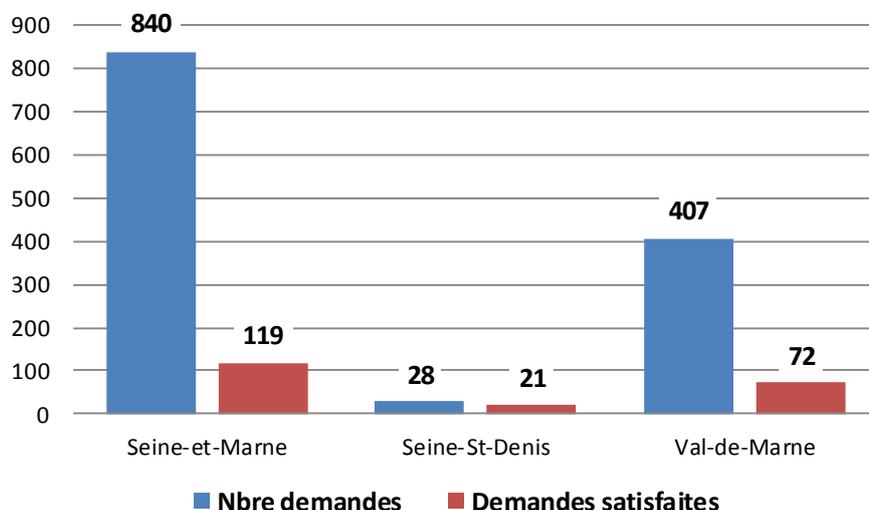
Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2014 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.

De manière globale, on peut constater l'importance des demandes de sortie sur la Seine-St-Denis et dans une certaine mesure dans le Val-de-Marne. Le département le plus demandé est la Seine-et-Marne.



1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie

Sur l'année 2014, c'est le département de la Seine-et-Marne qui est le plus demandé, puis celui du Val-de-Marne. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour intégrer la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont respectivement de 14% et 18%. Ce taux atteint 75% pour la Seine-St-Denis.



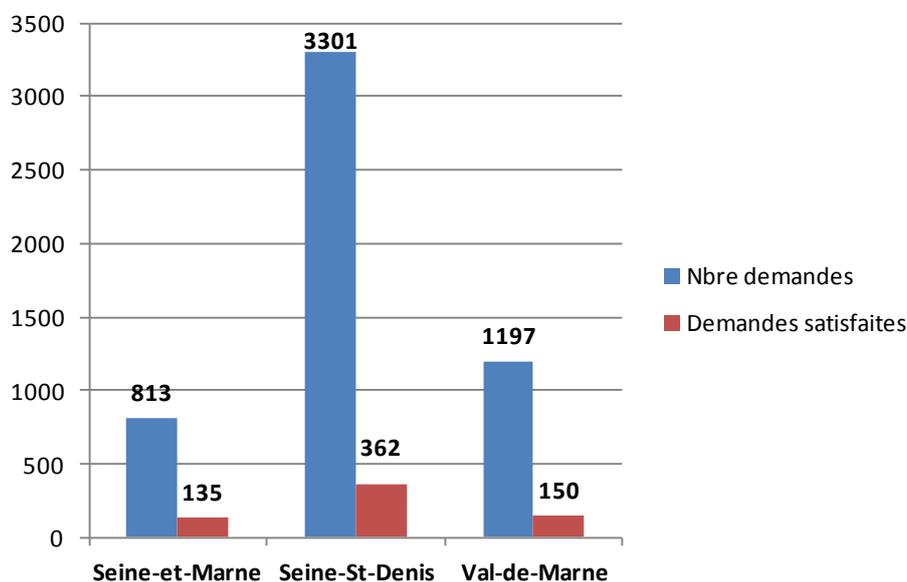
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2012	741	65	806	142	28	170
2013	746	46	792	116	20	136
2014	779	61	840	103	16	119

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2012	23	2	25	21	2	23
2013	16	5	21	15	4	19
2014	18	10	28	17	4	21

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées staisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2012	390	58	448	96	10	106
2013	383	14	397	63	8	71
2014	388	19	407	66	6	72

2. Demandes pour quitter les départements de l'académie

Sur l'année 2014, c'est le département du 93 qui est le plus concerné par les demandes de sortie, suivi de celui du 94. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 17% pour la Seine-et-Marne, 13% pour le Val-de-Marne et de 11% pour la Seine-St-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2012	633	167	800	169	39	208
2013	627	149	776	147	17	164
2014	666	147	813	118	17	135

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2012	2745	593	3338	236	85	321
2013	2819	536	3355	175	100	275
2014	2640	661	3301	247	115	362

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2012	1005	233	1238	172	9	181
2013	1022	275	1297	122	23	145
2014	954	243	1197	132	18	150

B. Mobilités inter-académiques

1. Personnels du second degré du public

Source : DPE

Mouvement inter-académique en 2014

3 940 demandes de sorties de l'académie
(soit 12,7% des personnels du second degré)

34,4% de demandes satisfaites

En 2014, 3940 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont fait une demande de participation au mouvement inter-académique, soit 12,7 % de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

Le nombre total de demandes de mutation est en baisse puisqu'il était de 4 256 en 2012 et de 4 124 en 2013. Parallèlement, l'académie a vu le nombre d'entrée de personnels titulaires et stagiaires significativement augmenter en 2014.

Demandes de mutation des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Enseignants 2nd degré	4 006	3 881	3 709	1 269	1 226	1 292	32%	32%	35%
Education et orientation	250	243	231	66	64	65	26%	26%	28%
TOTAL	4 256	4 124	3 940	1 335	1 290	1 357	31%	31%	34%

Intégration des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Entrées dans l'académie		
	2012	2013	2014
Enseignants 2nd degré	1 716	1 700	2 460
Education et orientation	87	101	117
TOTAL	1 803	1 801	2 577

2. Personnels de direction

Source : BPID

Mobilité des personnels de direction

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2012			2013			2014		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	132	159	291	146	166	312	141	185	326
CRETEIL / CRETEIL	58	64	122	49	67	116	54	64	118
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	18	21	39	26	33	59	17	28	45
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	10	8	18	12	8	20	14	4	18

Le nombre de demande de mobilité est en légère augmentation depuis 2012.

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

IA-IPR	2012			2013			2014		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	9	8	17	11	6	17	10	5	15
SORTANTS	4	2	6	3	3	6	3	1	4
ENTRANTS	0	0	0	1	2	3	3	0	3
IEN 2nd degré	2012			2013			2014		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	0	2	2	3	3	6	2	5	7
SORTANTS	0	0	0	1	1	2	1	3	4
ENTRANTS	1	0	1	1	0	1	1	1	2
IEN 1er degré	2012			2013			2014		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	8	12	4	7	11	4	10	14
SORTANTS	2	6	8	2	3	5	1	6	7
ENTRANTS	0	2	2	2	5	7	2	0	2

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Mouvement de la filière administrative

Les nombres d'entrants et de sortants restent relativement stables sur les 3 ans, avec des flux importants sur les deux autres académies franciliennes.

Synthèse

Origine	2012		2013		2014	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	14	10	10	6	10	10
Versailles	6	2	3	5	6	9
Autres académies	13	52	32	48	16	55
TOTAL	33	64	45	59	32	74

Détail par corps

Origine	2012		2013		2014		
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	
ADJENES	Paris	8		1	1	3	6
	Versailles	1			2	2	1
	Autres académies	1	18	3	20	2	20
	Total ADJENES	10	18	4	23	7	27
SAENES	Paris	4	6	2	5	5	3
	Versailles	2	1	2	1	1	2
	Autres académies	3	22	10	12	5	18
	Total SAENES	9	29	14	18	11	23
AAE	Paris	2	4	3	3	2	1
	Versailles	3	1	2	1	3	6
	Autres académies	9	12	22	14	9	17
	Total AAE	14	17	27	18	14	24
TOTAL filière administrative	33	64	45	59	32	74	

Mouvement de la filière ITRF

Synthèse

Origine	2012		2013		2014	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	12	0	12	0	9	2
Versailles	8	1	6	1	2	3
Autres académies	4	4	4	2	5	2
TOTAL	24	5	22	3	16	7

Détail par corps

	Origine	2012		2013		2014	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris	1				2	
	Versailles						
	Autres académies			1	1	2	
	Total ITRF A	1	0	1	1	4	0
ITRF B	Paris	3		1		1	
	Versailles	2	1	1		1	
	Autres académies			1	1	2	
	Total ITRF B	5	1	3	1	4	0
ATRF	Paris	8		11		6	2
	Versailles	6		5	1	1	3
	Autres académies	4	4	2		1	2
	Total ATRF	18	4	18	1	8	7
Total filière ITRF		24	5	22	3	16	7

Mouvement de la filière médico-sociale

Synthèse

Origine	2012		2013		2014	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	0	6	2	1	1	4
Versailles	1	1	4	3	0	4
Autres académies	4	12	5	9	2	12
TOTAL	5	19	11	13	3	20

Détail par corps

	Origine	2012		2013		2014	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris						1
	Versailles						
	Autres académies			1	1		
	Total MED	0	0	1	1	0	1
INFENES	Paris		4	2			2
	Versailles		1	1	2		1
	Autres académies	2	11	2	5	2	7
	Total INFENES	2	16	5	7	2	10
ASSAE	Paris		2		1	1	1
	Versailles	1		3	1		3
	Autres académies	2	1	2	3		5
	Total ASSAE	3	3	5	5	1	9
Total filière médico-sociale		5	19	11	13	3	20

C. Mobilités intra-académiques

Source : DPE

1. Personnels du second degré

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

Evolution du nombre de participants au mouvement intra-académique

	2012	2013	2014
Nombre de demandes	4 597	4 468	4 919
Nombre de mutations	3 649	3 174	3 862
Taux	79,4%	71%	78,5%

La baisse constatée du taux de mutation à la rentrée 2013 peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de stagiaires (1 221 à la rentrée 2013, contre 819 à la rentrée 2012, soit 402 stagiaires supplémentaires à temps plein).

Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement

Département d'affectation	2012			2013			2014		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 088	792	72,8%	1 088	778	71,5%	1 105	829	75,0%
93	1 236	985	79,7%	1 188	963	81,1%	1 301	1 070	82,2%
94	1 449	1 176	81,2%	1 439	1 177	81,8%	1 759	1 509	85,8%
Autres *	824	696	84,5%	753	256	34,0%	754	454	60,2%
TOTAL	4 597	3 649	79,4%	4 468	3 174	71,0%	4 919	3 862	78,5%

* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

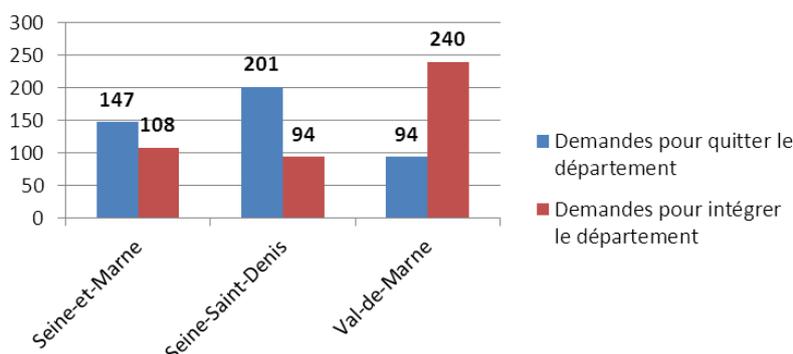
On remarque que le taux de mutation reste relativement élevé, entre 70 et 80 % , et cela sur les 3 départements. Cela met en évidence une relative fluidité du mouvement sur l'académie.

Flux interdépartementaux

Le Val-de-Marne est le département le plus attractif: de 54 à 58% des demandes visent à rejoindre ce département, contre 17 à 21% seulement pour le quitter.

La Seine-Saint-Denis est nettement le département le moins attractif : il représente seulement de 17,5 à 21% des vœux d'intégration et le taux de demandes visant à quitter ce département est proche de 50%. Il convient toutefois de noter que ce pourcentage est en baisse régulière: 49,01% en 2012, 47,16% en 2013 et 45,48% en 2014.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation -
 Année scolaire 2013/14



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Il apparaît que c'est dans la Seine-et-Marne que le taux de satisfaction en sortie est le plus faible.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
555	545	442	216	259	219	38,9%	47,5%	49,5%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
188	193	147	60	85	55	31,9%	44,0%	37,4%
33,9%	35,4%	33,3%	27,8%	32,8%	25,1%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
272	257	201	115	113	112	42,3%	44,0%	55,7%
49,0%	47,2%	45,5%	53,2%	43,6%	51,1%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
95	95	94	41	61	52	43,2%	64,2%	55,3%
17,1%	17,4%	21,3%	19,0%	23,6%	23,7%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
554	543	442	216	259	219	39,0%	47,7%	49,5%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
130	131	108	68	83	71	52,3%	63,4%	65,7%
23,5%	24,1%	24,4%	31,5%	32,0%	32,4%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
112	95	94	51	67	49	45,5%	70,5%	52,1%
20,2%	17,5%	21,3%	23,6%	25,9%	22,4%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
312	317	240	97	109	99	31,1%	34,4%	41,3%
56,3%	58,4%	54,3%	44,9%	42,1%	45,2%			

2. Personnels de direction

Source : BPID

Evolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
77	13	15	8	41	32	28	54	47	36
93	9	11	16	33	39	45	42	50	61
94	10	8	10	26	27	29	36	35	39
Académie	32	34	34	100	98	102	132	132	136

Evolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
77	18	23	29	36	40	28	54	63	57
93	20	27	27	37	40	45	57	67	72
94	18	16	27	30	34	34	48	50	61
Académie	56	66	83	103	114	107	159	180	190

Evolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints

Le nombre de demandes de mutation connaît une légère augmentation sur 3 ans, due en partie aux demandes des adjoints. On note en revanche une diminution du taux de satisfaction sur la même période.

Département	2012			2013			2014		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	108	44	41%	110	42	38%	93	39	42%
93	99	38	38%	117	38	32%	133	40	30%
94	84	40	48%	85	36	42%	100	39	39%
Académie	291	122	42%	312	116	37%	326	118	36%

3. Personnels d'inspection

Source : BPID

IEN 1er degré	2012			2013			2014		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	10	11	21	6	10	16	7	8	15

2012										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes			1			1		1		3
Femmes	1	1		2		1	1	1	1	8

2012										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1						1			2
Femmes	1			1		1	1			4

2012										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1			2						3
Femmes	2			1						3

4. Personnels IATSS

Source : DAP

Filières	2012		2013		2014	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	404	162	437	237	509	241
ATRF	23	10	23	8	33	23
Médico-sociale	128	68	91	46	115	55
Académie	555	240	551	291	657	319

Sur l'ensemble de la filière administrative, le nombre de personnes mutées a nettement augmenté entre 2012 et 2014.

III. LES PROMOTIONS

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Sur la liste d'aptitude, on constate une légère baisse des promus en trois ans. Le nombre de promus à la hors-classe augmente fortement durant la même période. Le poids des femmes s'explique par la féminisation importante du corps.

En Seine-et-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2011/2012	5	23	28	5	21	26	100%	91%
2012/2013	5	10	15	5	9	14	100%	90%
2013/2014	7	11	18	7	11	18	100%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE						% promus
	PROMOUVABLES			PROMUS			
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
2011/2012	Données sexuées non disponibles		4863	25	72	97	2%
2012/2013			5049	23	78	101	2%
2013/2014			4985	35	120	155	3%

En Seine-St-Denis

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2011/2012	51	129	180	4	16	20	8%	12%
2012/2013	47	106	153	5	9	14	11%	8%
2013/2014	37	95	132	9	10	19	24%	11%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2011/2012	1 128	4 444	5 572	23	89	112	2,0%	2%
2012/2013	1 144	4 545	5 689	35	141	176	3,1%	3,1%
2013/2014	1 135	4 573	5 708	57	219	276	5,0%	4,8%

Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2011/2012	3	12	15	3	10	13	100%	83%
2012/2013	3	12	15	3	8	11	100%	67%
2013/2014	4	9	13	3	9	12	75%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2011/2012	637	3 371	4 008	17	68	85	2,7%	2%
2012/2013	655	3 543	4 198	15	117	132	2,3%	3,3%
2013/2014	704	3 740	4 444	40	169	209	5,7%	4,5%

B. Promotions du personnel du 2nd degré

Source : DPE

On constate que le nombre de promus est légèrement supérieur dans les départements 77 et 94 en raison notamment d'un âge moyen plus élevé sur ces deux départements.

Liste d'aptitude des enseignants du 2nd degré

L'accès à la liste d'aptitude se fait plus tôt pour le corps des certifiés que pour celui des agrégés. Dans les deux cas, l'âge moyen a diminué depuis 2012.

2014	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	13	61,53%	57 ans 6 mois	4,98%
	Certifiés	8	25%	45 ans 8 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0			
2013	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	16	75,00%	56 ans 6 mois	5,94%
	Certifiés	8	38%	46 ans 4 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0			
2012	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	13	61,53%	59 ans 8 mois	4,96%
	Certifiés	6	50%	49 ans	100% des candidatures recevables
	PEPS	0			

Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2nd degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2012	253	212	244	61,7%	54,2%	57,4%	52 ans, 7 mois	51 ans, 9 mois	52 ans, 3 mois
2013	222	199	220	57,2%	53,3%	62,3%	52 ans, 10 mois	52 ans, 8 mois	52 ans, 6 mois
2014	281	198	242	57,7%	48,5%	59,5%	51 ans, 5 mois	51 ans, 8 mois	52 ans, 2 mois

Avancement au grade supérieur des enseignants du 2nd degré

Le passage à la hors-classe se fait pour la majorité des corps au-delà des cinquante ans s'agissant de l'âge moyen.

2014	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	118	44,1%	53 ans, 1 mois
	HC certifiés	405	59,3%	51 ans, 1 mois
	HC PEPS	48	41,7%	51 ans, 2 mois
	HC CE EPS	1	100,0%	50 ans, 7 mois
	Classe exc CE EPS	1	100,0%	56 ans, 9 mois
	Classe exc PEGC	4	75,0%	55 ans, 10 mois
	HC PLP	121	54,5%	53 ans, 1 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	24	79,2%	52 ans, 3 mois
	DCIO	4	100,0%	46 ans, 10 mois
	TOTAL	726		

L'âge moyen du passage à la hors classe est légèrement supérieur à 50 ans.

2013	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	118	52,5%	52 ans, 10 mois
	HC certifiés	349	62,2%	52 ans, 3 mois
	HC PEPS	39	43,6%	52 ans, 8 mois
	HC CE EPS	0	/	/
	Classe exc CE EPS	pas de données		
	Classe exc PEGC	2	100,0%	60 ans, 6 mois
	HC PLP	108	54,6%	53 ans, 11 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	19	50,0%	53 ans, 2 mois
	DCIO	8	75,0%	48 ans
	TOTAL	643		

2012	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	115	51,30%	52 ans
	HC certifiés	396	59,59%	51 ans, 10 mois
	HC PEPS	49	61,22%	52 ans, 4 mois
	HC CE EPS	0	/	/
	Classe exc CE EPS	2	0%	57 ans, 8 mois
	Classe exc PEGC	6	33%	57 ans, 10 mois
	HC PLP	118	54,23%	52 ans, 3 mois
	HC PEGC	0	/	/
	HC CPE	22	68,18%	52 ans, 3 mois
	DCIO	5	100%	49 ans, 1 mois
	TOTAL	713		

C. Promotion des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus		
	2012	2013	2014
Personnels de direction 2ème classe	8	9	7
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	1	0	2
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	1	0	2
Inspecteurs acad. et insp. pédagogiques régionaux	1	1	0

Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvable
	2012	2013	2014		
Personnels de direction hors classe	49	47	60	54%	47%
Personnels de direction 1ère classe	25	22	26	34%	12%
Hors classe des IEN	6	7	11	55%	26%
Hors classe des IA-IPR	11	0	6	0%	30%

D. Promotion des personnels IATSS

Source : DAP

Evolution de carrière des personnels IATSS

2013/2014	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	7	2	16	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	11	15	4	33	6	159	3	0	3	2	3	12	0	0	0	3	0	36	0	9
TOTAL par sexe	12	22	6	49	6	159	4	0	3	4	3	12	0	0	0	3	0	36	0	9
TOTAL général	34		55		165		4		7		15		0		3		36		9	

2012/2013	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	0	7	2	21	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	6	9	8	40	10	89	0	1	4	0	2	8	0	0	0	3	2	40	0	5
TOTAL par sexe	6	16	10	61	10	89	0	1	4	1	2	8	0	0	0	3	2	40	0	6
TOTAL général	22		71		99		1		5		10		0		3		42		6	

2011/2012	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	0	10	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tableau avancement	12	5	3	28	6	77	0	0	2	1	0	0	2	1	0	4	1	18	2	7
TOTAL par sexe	12	15	5	38	6	77	0	0	2	1	0	0	2	1	0	4	1	18	2	8
TOTAL général	27		43		83		0		3		0		3		4		19		10	

IV. LES EVALUATIONS

1. Personnels de direction

Source : BPID

Ces chiffres comprennent les évaluations des personnels de direction de 2012 à 2014 : chefs d'établissements et adjoints titulaires.

Le nombre plus important d'évaluations sur les années 2012 et 2013 s'explique par une régularisation assez importante des personnels de direction n'ayant pas encore leur lettre de mission (principalement pour les adjoints).

EVALUATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE 2012 A 2014									
	2012			2013			2014		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
SEINE-ET-MARNE	49	61	110	40	42	82	28	28	56
SEINE-St-DENIS	33	43	76	49	42	91	35	50	85
VAL-DE-MARNE	25	53	78	34	43	77	22	36	58
TOTAL	107	157	264	123	127	250	85	114	199

2. Personnels IATSS

Source : DAP

Les évaluations des personnels IATSS (exprimées en % par filière) sont constantes sur les trois dernières années, que ce soit en services administratifs ou en EPLE.

Les pourcentages transmis pour les filières administratives ITRF et médico-sociale sont approximatifs (en grisé sur le tableau).

EVALUATION DES PERSONNELS IATSS DE 2012 A 2014						
	2012		2013		2014	
	Services administratifs	EPLÉ	Services administratifs	EPLÉ	Services administratifs	EPLÉ
Filière administrative	77%	90%	78%	91%	73%	88%
Filière administrative ITRF	80%		80%		80%	
Filière médico-sociale	80%		80%		80%	

V. LES SORTIES PROVISOIRES ET DEFINITIVES

A. Les sorties provisoires

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Personnel du 1^{er} degré

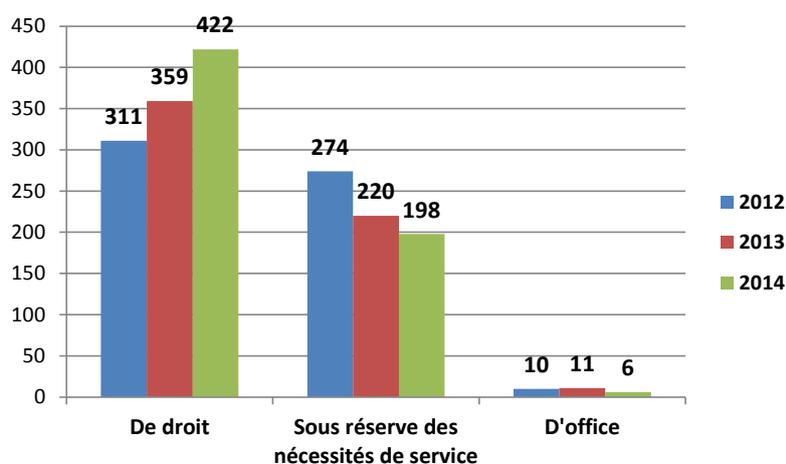
Les détachements

	VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE	
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2012	27	24	2012	88	25	2012	83	33
2013	30	18	2013	76	25	2013	75	29
2014	48	31	2014	88	17	2014	93	28

Les disponibilités

Au niveau académique, on observe sur les trois dernières années une augmentation des disponibilités de droit, et une diminution des disponibilités sous réserve des nécessités de service et d'office. Là également, les contraintes de ressources humaines expliquent cette évolution.

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2012	40	271	76	198	1	9	595
2013	48	311	72	148	0	11	590
2014	56	366	48	150	0	6	626



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2012	16	104	21	69	1	9	220
2013	15	108	22	63	-	9	217
2014	16	129	19	66	-	5	235

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2012	20	133	42	97	-	-	292
2013	26	161	39	71	-	-	297
2014	34	179	29	70	-	-	312

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2012	4	34	13	32	-	0	83
2013	7	42	11	14	-	2	76
2014	6	58	0	14	-	1	79

2. Personnel du 2nd degré (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2nd degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

On constate depuis 3 ans une baisse significative du nombre de disponibilités ou de détachements dans le 2nd degré en raison d'une politique volontariste de limitation des départs. La baisse est particulièrement prononcée sur les disponibilités.

Les détachements

Corps	2012		2013		2014	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	441	7,2%	299	5,1%	270	4,7%
Certifiés	258	1,5%	246	1,5%	221	1,3%
PLP	60	1,4%	58	1,4%	52	1,2%
EPS	45	1,8%	38	1,6%	46	1,9%
PEGC	5	3,1%	6	4,5%	3	2,8%
sous-total enseignants	809	2,7%	647	2,2%	592	2,0%
COP-DCIO	6	1,9%	-	-	1	0,4%
CPE	25	2,4%	32	3,1%	25	2,5%
TOTAL	840	2,6%	679	2,2%	618	2,0%

Les disponibilités

Corps	2012		2013		2014	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	432	7,1%	459	7,8%	472	8,3%
Certifiés	693	4,0%	701	4,2%	652	3,9%
PLP	96	2,2%	95	2,3%	96	2,3%
EPS	67	2,7%	64	2,6%	60	2,4%
PEGC	10	6,3%	8	6,0%	6	5,7%
sous-total enseignants	1 298	4,3%	1 327	4,5%	1 286	4,4%
COP-DCIO	7	1,9%	9	3,1%	10	3,8%
CPE	21	2,4%	16	1,6%	16	1,6%
TOTAL	1 326	4,2%	1 352	4,4%	1 312	4,3%

Les congés parentaux

Corps	2012		2013		2014	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	29	0,5%	25	5,1%	25	4,7%
Certifiés	100	0,6%	91	1,5%	87	1,3%
PLP	14	0,3%	24	1,4%	25	1,2%
EPS	4	0,2%	1	1,6%	7	1,9%
PEGC	-	-	-	4,5%	-	2,8%
sous-total enseignants	147	0,5%	141	0,5%	144	0,5%
COP-DCIO	2	1,9%	2	0,0%	4	0,4%
CPE	6	2,4%	5	3,1%	3	2,5%
TOTAL	155	0,5%	148	0,5%	151	0,5%

3. Personnel IATSS

Source : DAP

Le nombre de détachements, de disponibilités et de congés parentaux reste relativement stable depuis 2012.

Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corp MEN)		
	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Administrative	149	162	135
ITRF	24	29	23
Médico-sociale	43	48	54
TOTAL	216	239	212

Les disponibilités

Filières	Disponibilités		
	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Administrative	175	163	171
ITRF	23	22	21
Médico-sociale	59	64	65
TOTAL	257	249	257

Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux		
	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Administrative	53	56	46
ITRF	8	7	9
Médico-sociale	11	10	10
TOTAL	72	73	65

4. Hors la classe dans le 1^{er} degré

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2012		2013		2014	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	251	3,2%	248	3,1%	239	3,0%
93	405	4,2%	425	4,4%	408	4,1%
94	221	3,3%	211	3,1%	212	3,1%
TOTAL	877	3,6%	884	3,6%	859	3,5%

Commentaire : le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

5. Situations RH particulières dans le 2nd degré

Source : DOS, date d'observation au 30/05/2014 pour l'année scolaire en cours

Structures / catégories	Nbre ETP
Rectorat	36,3
DSDEN ⁽¹⁾	3,5
RH (allègements/aménagements)	93,8
PACD	63,0
PALD	10,0
TOTAL	206,6

(1) Afin de préserver le secret statistique, les données ont été cumulées pour les 3 DSDEN

B. Les sorties définitives

Source : PAPP/BSA

Départs à la retraite en 2014 par type de personnel

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIEO	retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	43	62
	retraite pour limite d'âge	8	64
	retraite avec mise en paiement immédiat comme mère de trois enfants	4	*
	retraite après recul de la limite d'âge	3	*
	cessation de fonction suite à retraite	1	*
	retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	1	*
	retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	1	*
	retraite suite à la limite d'âge prolongée selon le décret du 18/12/48	1	*
	retraite pour invalidité sur sa demande	1	*
	retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	1	*
	Total DIEO	64	
1er degré	retraite pour ancienneté du 1er degré	206	59
	retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	133	60
	retraite avec mise en paiement immédiat comme mère de trois enfants	39	56
	retraite pour limite d'âge	13	64
	retraite pour invalidité sur sa demande	13	52
	retraite avec mise en paiement différé sur demande	11	57
	retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	7	64
	retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	2	*
	retraite après recul de la limite d'âge	1	*
	retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	1	*
	Total 1er degré	426	
2nd degré	retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	332	62
	retraite pour limite d'âge	31	64
	retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	16	66
	retraite après recul de la limite d'âge	14	65
	retraite avec mise en paiement immédiat comme mère de trois enfants	8	54
	cessation de fonction suite à retraite	7	61
	retraite pour invalidité sur sa demande	7	58
	retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	4	*
	retraite après cessation progressive d'activité sans maintien en fonct	3	*
	retraite suite à la limite d'âge prolongée selon le décret du 18/12/48	2	*
	retraite d'office pour invalidité	2	*
	retraite après cessation progressive d'activité pour titulaire tardif	1	*
	Total 2nd degré	427	
IATSS	retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	99	62
	retraite pour limite d'âge	52	63
	retraite après recul de la limite d'âge	13	63
	retraite pour invalidité sur sa demande	12	59
	cessation de fonction suite à retraite	6	61
	retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	2	*
	retraite pour ancienneté du 1er degré	2	*
	retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	1	*
	retraite avec mise en paiement immédiat - conjoint invalide	1	*
	retraite avec mise en paiement immédiat comme mère de trois enfants	1	*
	Total IATSS	189	

* secret statistique

Chapitre 3

VIE DES PERSONNELS

CHAPITRE 3. VIE DES PERSONNELS

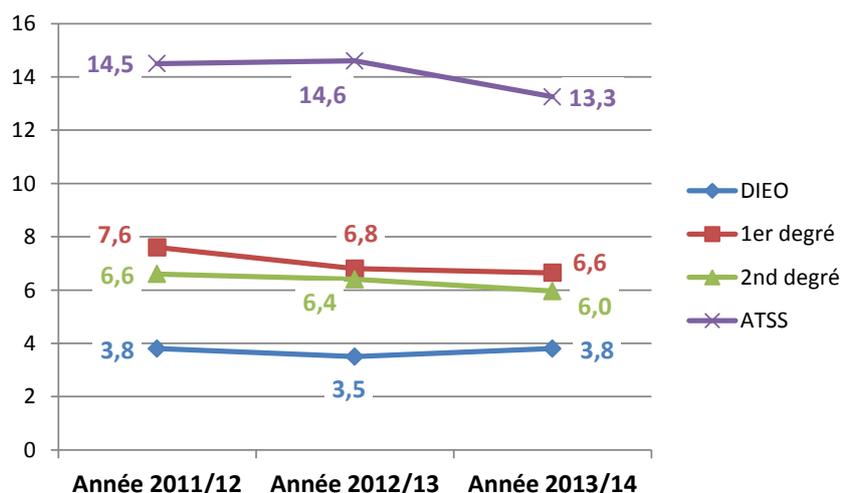
I. QUOTITES DE SERVICE ET ABSENCES

Toutes les données de ce chapitre concernent uniquement les personnels du public.

A. Le temps plein/partiel

Source : PAPP/BSA

Temps partiel : évolution des taux de 2012 à 2014



Modalités du temps partiel

Modalités du temps partiel	DIEO			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	*	*	*			
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	*	*	*			
Temps partiel de droit pour élever un enfant	1,7%	35	97,7%	2,5%	35	97%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	48	100%	0,6%	46	90%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,2%	44	100%	0,3%	45	93%
Temps partiel sur autorisation	1,7%	43	83,4%	9,4%	46	98%
Temps partiel thérapeutique	0,2%	47	100%	0,5%	49	95%
Cessation progressive d'activité						

* secret statistique

Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,01%	54	100%	0,02%	51	57%
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0,02%	41	75%	0,01%	45	0%
Temps partiel de droit pour élever un enfant	3,7%	35	97%	1,8%	36	89%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	49	96%	0,05%	48	88%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou ascendant	0,4%	45	96%	0,1%	48	85%
Temps partiel sur autorisation	2,2%	43	94%	3,9%	44	76%
Temps partiel thérapeutique	0,2%	47	88%	0,1%	47	77%
Cessation progressive d'activité				0,01%	61,0	50%

Les personnels IATSS prennent proportionnellement plus de temps partiel. Pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, le niveau de temps partiel est à peu près équivalent.

B. Les décharges

1. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2011/2012	276,5	534,5	361,7	1172,7
2012/2013	282,5	537,3	366,7	1186,5
2013/2014	280,0	544,2	380,0	1204,2

2. Dans le 2nd degré

Sources : ministère, DOS

La totalité des décharges représentent 1313,3 ETP pour le 2nd degré, dont 884,6 statutaires.

ARA : activité à responsabilité académique - ARE : activité à responsabilité en établissement

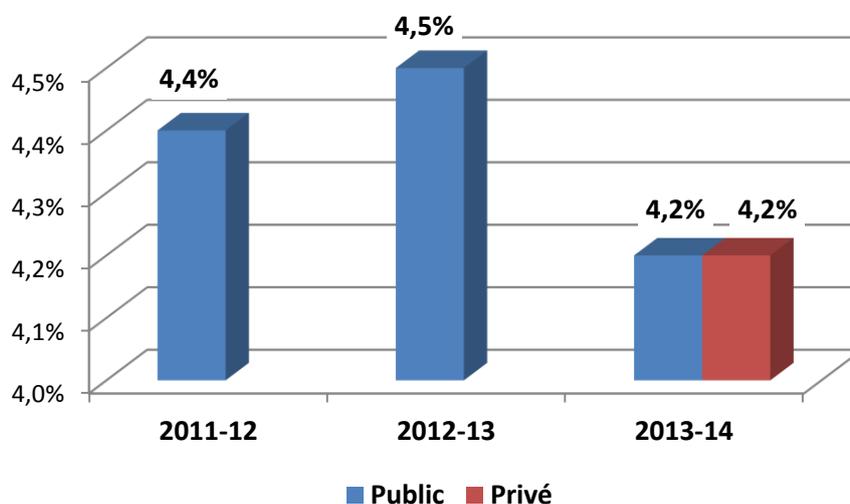
			ETP	
Non statutaires	ARA	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	1,8	
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	7,3	
		MISSIONS ACADEMIQUES	12,2	
		AUTRES PARTENARIATS	3,6	
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	4,1	
		APPUI CORPS D'INSPECTION	4,2	
		ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE	0,5	
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	24,2	
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	24,5	
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	0,6	
		APPRENTISSAGE	3,2	
		FORMATION DES STAGIAIRES	1,0	
	Total décharges non statutaires ARA			87,3
	ARE	SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE EN DIFF SCO	40,2	
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	5,9	
		AIDE ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP	7,2	
		CHORALE	29,8	
		ACTIVITES CULTURELLES OU ARTISTIQUES	14,9	
		COORDINATION INST. EPS/COLL.LOC.	29,0	
		COORDINATION DISCIPLINE OU CHAMP DISCIPL	71,8	
COORDINATION TRANSDISCIPLINAIRE		23,8		
RES. REUSSITE		19,1		
RES.REUSSITE (ECOLE)		5,7		
PARTENARIATS ENTREPRISES		6,6		
AUTRES PARTENARIATS		12,6		
USAGE PEDAGOGIQUE DES TICE		30,6		
TUTORAT D'ENSEIGNANTS DEBUTANTS		1,7		
ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	42,6			
Total décharges non statutaires ARE			341,4	
Total décharges non statutaires			428,7	
Statutaires	ARA	DECHARGES SYNDICALES	53,9	
		ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	12,0	
		Total décharges statutaires ARA		
	ARE	COORDINATION DU FONCTIONNEMENT LABO. SC.	41,6	
		SUIVI SUPPORTS PEDAGOGIQUES	4,9	
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	371,9	
		ENTRETIEN MATERIELS LABO.SC.PHYS/SC.	55,1	
		CLASSE A EFFECTIF PLETHORIQUE	0,1	
		CLASSE A EFFECTIF FAIBLE	-5,1	
		HORAIRES DE PREMIERE CHAIRE	335,3	
		3 ETB D'UNE MEME COMMUNE	0,2	
		2 ETB DE 2 COMMUNES NON LIMITOPHES	7,4	
		2 ETB DE 2 COMMUNES DIFFERENTES	6,7	
		3 ETB DE 3 COMMUNES DIFFERENTES	0,5	
Total décharges statutaires ARE			818,6	
Total décharges statutaires			884,6	
Total Décharges			1 313,3	

C. Les absences

Source : PAPP/BSA

1. Au niveau de l'académie

Evolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)

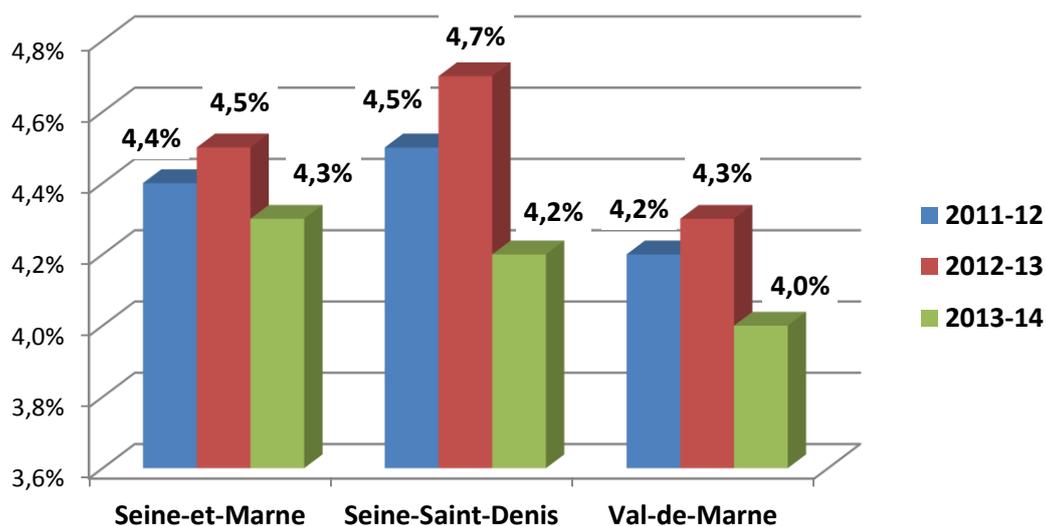


Pour l'année 2013/14, le taux d'absence global est de 4,2% sur la totalité des personnels. On constate une légère baisse par rapport aux années précédentes.

61% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

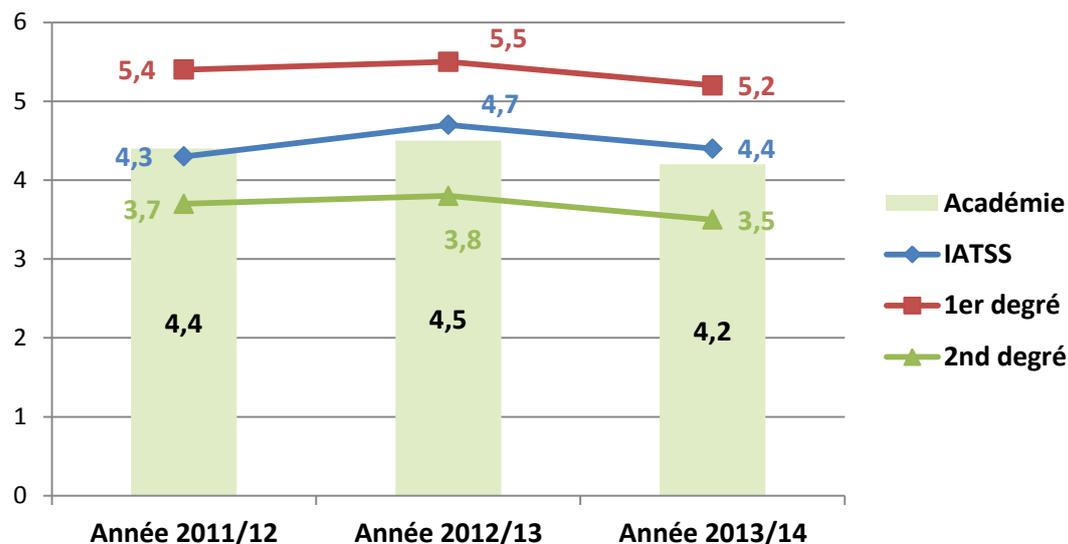
Les données sur l'enseignement privé ne sont disponibles que pour le taux d'absence global pour l'année scolaire 2013/14.

Evolution du taux d'absence par département



Le taux d'absence connaît une légère diminution sur les trois départements pour l'année 2013/14. Il est par ailleurs inférieur dans le Val-de-Marne que dans les deux autres départements.

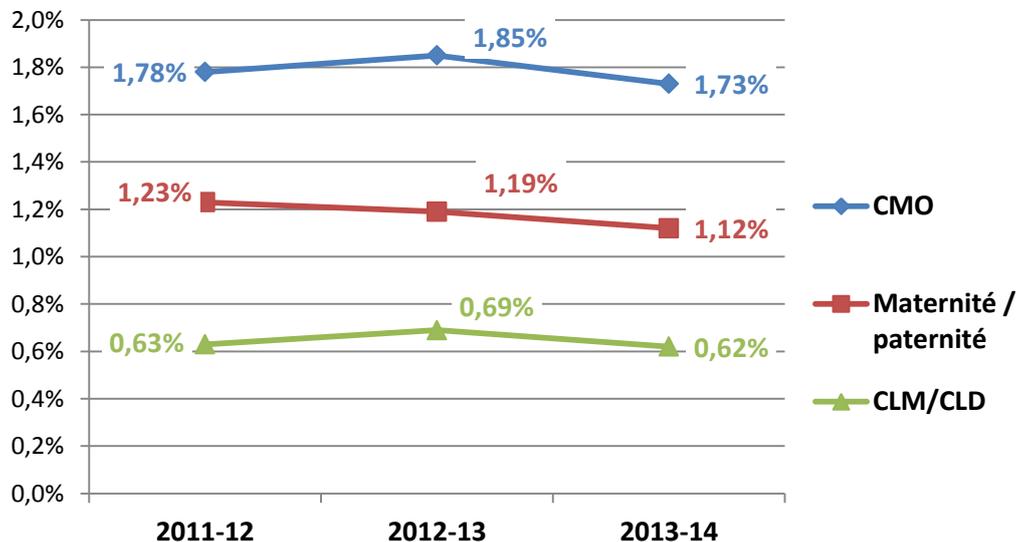
Evolution du taux d'absence global par catégorie de personnel



2. Motifs

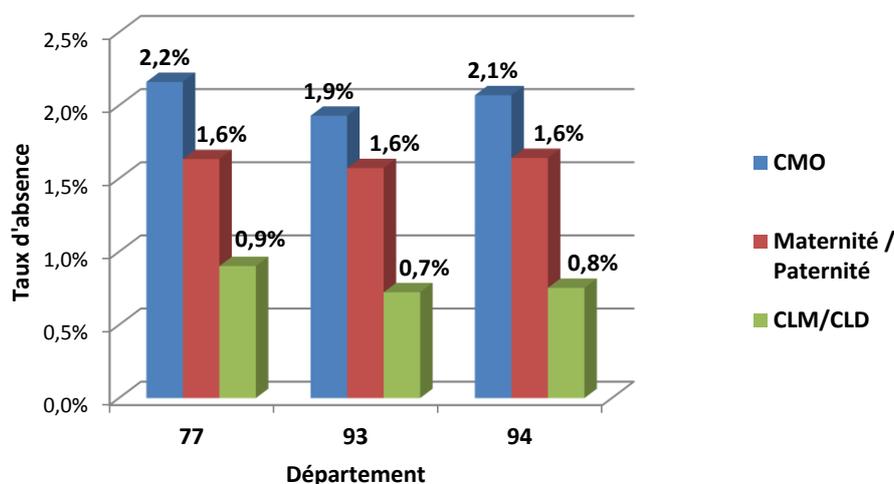
Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique sont les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2013/14 au niveau académique 84% de la totalité des absences.

Evolution du taux d'absence académique pour les principaux motifs



3. Les absences des enseignants dans le premier degré

Taux d'absence par département selon les principaux motifs



On constate une homogénéité des taux d'absence selon les départements pour le 1er degré même si les niveaux sont légèrement plus marqués sur la Seine-et-Marne.

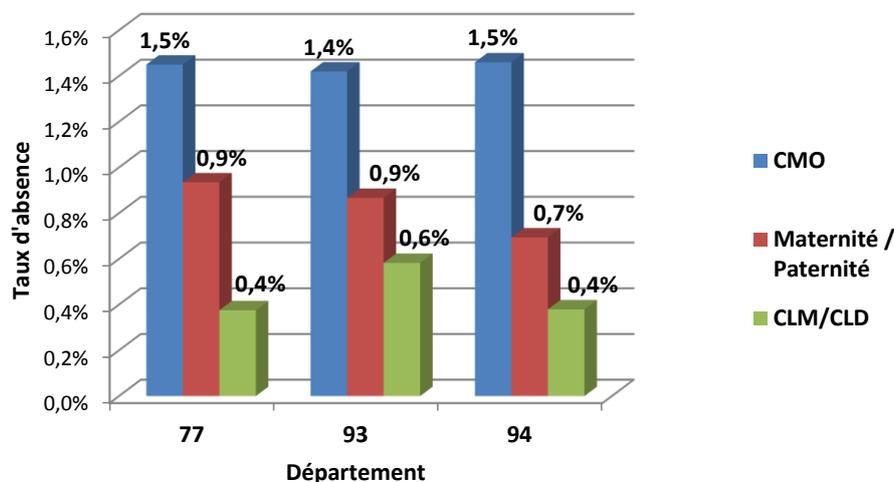
Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	39,7%	39,2%	39,6%
Maternité/paternité	30,0%	31,9%	31,3%
CLM/CLD	16,6%	14,7%	14,4%
Autorisation d'absence, garde d'enfant malade	3,5%	3,2%	3,0%
Total	89,8%	88,9%	88,2%

Si le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est de 5,18%, il y a tout de même de fortes disparités selon le corps d'appartenance des agents : il est de 0,03% pour les professeurs contractuels, de 5,33% pour les professeurs des écoles, et atteint 7,74% pour les instituteurs.

4. Les absences des enseignants dans le second degré

Taux d'absence selon le département selon les principaux motifs

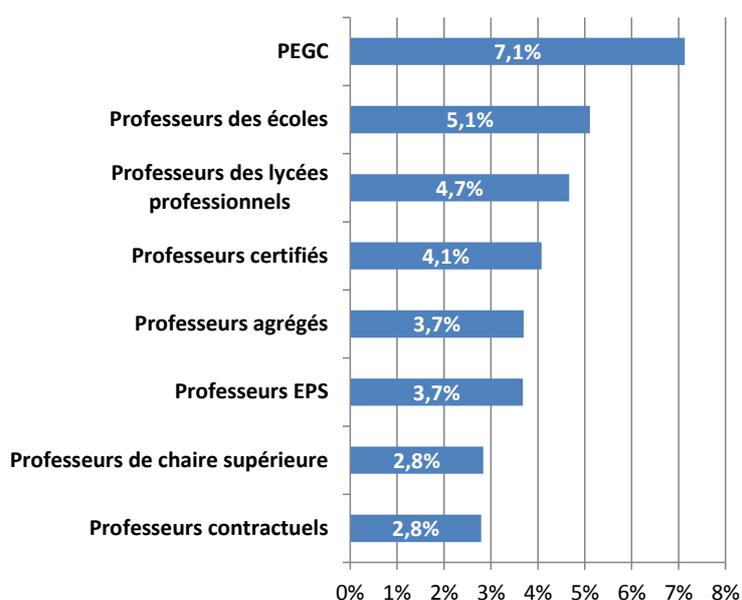


Comme pour le premier degré, on peut constater des éléments de convergence sur les 3 départements. On note toutefois un taux plus élevé de CLM/CLD sur la Seine-St-Denis.

Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	41,0%	39,5%	44,7%
Maternité/paternité	26,5%	24,1%	21,3%
CLM/CLD	10,6%	16,2%	11,6%
Formation	9,1%	8,7%	6,5%
Total	87,2%	88,5%	84,1%

Taux d'absence des enseignants du 2nd degré selon les corps



Les différences sont ici plus marquées même si l'importance des corps nuance quelque peu les comparaisons. On note en particulier un taux d'absence moindre pour les professeurs agrégés et les contractuels et supérieur que pour les professeurs des écoles et les professeurs des lycées professionnels.

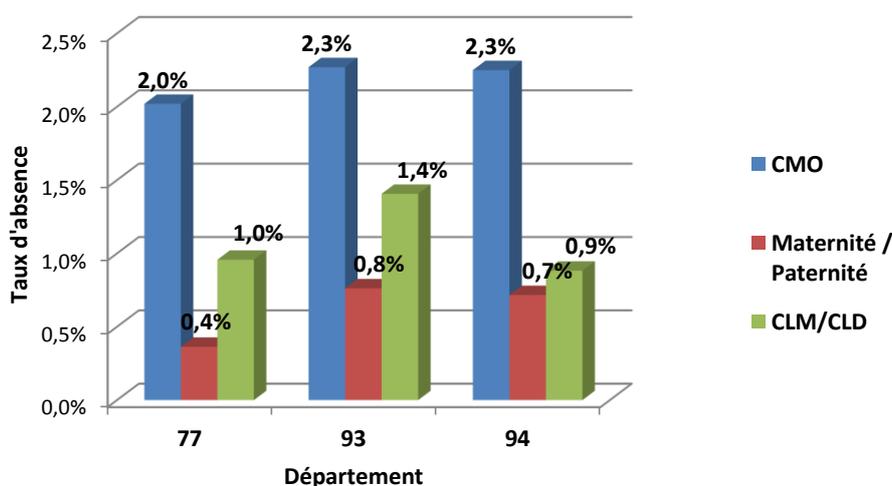
Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	Taux absence
zr réservée aux MA garantis d'emploi	6,1%
Section générale et techno en LP	4,4%
Lycées professionnels (yc SEP et EREA)	4,0%
Collèges (yc SEGPA)	3,6%
zone de remplacement	3,4%
Lycées (yc SGT)	3,0%

Les établissements d'enseignement professionnel ont un taux d'absence plus important que les lycées.

5. Les absences des personnels IATSS

Taux d'absence selon le département selon les principaux motifs

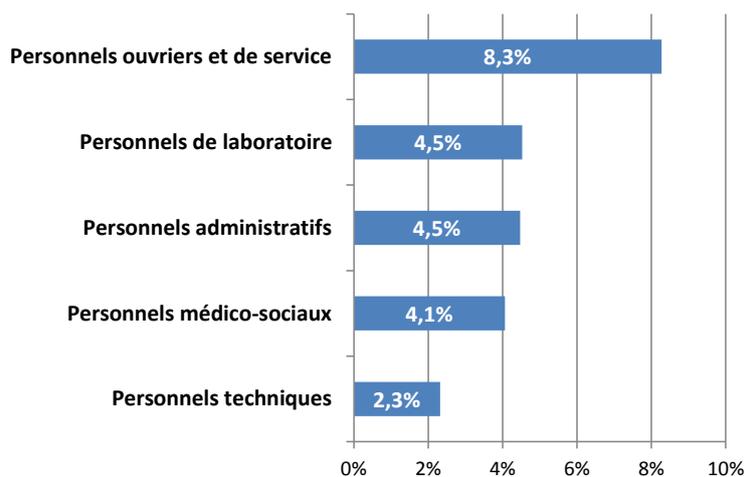


On peut noter le poids important de congés longs (CLM/CLD) par rapport aux enseignants, notamment pour le département de la Seine-Saint-Denis.

Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	53,2%	44,0%	53,9%
CLM/CLD	25,2%	27,2%	21,2%
Maternité/paternité	9,6%	14,8%	17,2%
Accident de travail ou de service	6,0%	5,2%	2,6%
Total	94,0%	91,1%	94,9%

Taux d'absence selon la fonction d'affectation



Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	Taux absence
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,9%
Services administratifs	5,2%
Collèges (yc SEGPA)	4,1%
Lycée (yc SGT)	3,6%

II. L'ACCOMPAGNEMENT

Source : Mission sociale et de santé, 2014

A. Santé

Le service médical est académique.

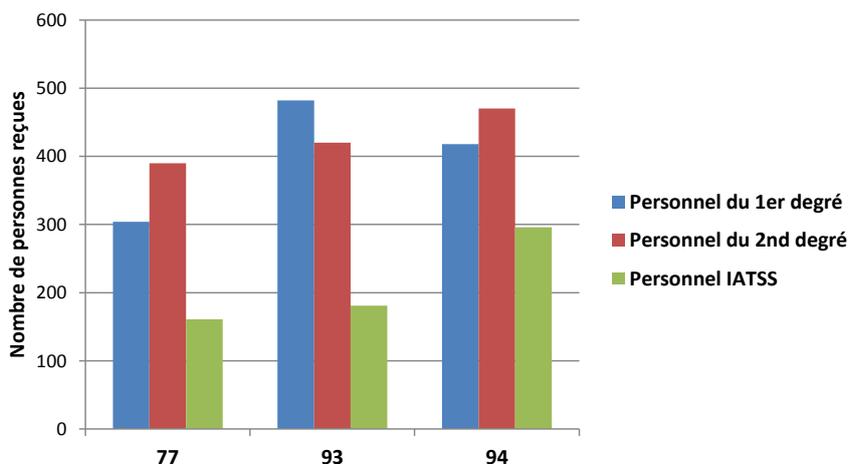
Il est composé de 9 médecins des personnels et du médecin conseiller technique du Recteur qui s'occupe aussi de la politique de santé des élèves.

La priorité est donnée aux consultations pour les agents qui en font la demande en raison de leur situation particulière, aux agents qui sont signalés par l'administration en vertu d'un rapport circonstancié (article 34 du décret du 14 mars 1986) ou en situation de congés de plus de 2 mois, et à la surveillance médicale renforcée de certains personnels.

Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2012/13	Effectif reçu en 2013/14
Enseignants du 1er degré	936	1 204
Enseignants du 2nd degré	1 226	1 280
Personnel IATSS	305	638
TOTAL	2 467	3 122

Répartition départementale des personnels reçus



Etude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	22,9%	3,8%
Spontanée	47%	7,6%
Médecin des personnels	9,6%	9%

Le pourcentage de saisines de l'administration reste stable. Elles sont moins fréquentes dans le 1^{er} degré (29% des saisines d'enseignants).

La répartition des saisines n'est pas homogène dans les départements :

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	5,0%	19,0%	5,0%	29,0%
2nd degré	16,0%	20,0%	35,0%	71,0%
TOTAL	21,0%	39,0%	40,0%	100,0%

Dans le Val-de-Marne et la Seine-St-Denis il y a autant de saisines concernant les personnels enseignants, soit deux fois plus qu'en Seine-et-Marne. Pour autant la répartition est très différente dans la mesure où en Seine-St-Denis la moitié des saisines concerne le 1^{er} degré alors que dans le Val-de-Marne l'essentiel des saisines concerne le 2nd degré.

La moitié des saisines du 2nd degré de l'académie concerne les enseignants affectés dans le Val-de-Marne.

S'agissant des personnels IATSS, on note 18,5% de saisines et 44% de consultations à la demande du médecin qui sont, bien entendu, les surveillances médicales renforcées.

Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de Handicap

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Total Inter + Intra	190	374	154	166	59

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois (éventuels recours, surtout dans le 93).

B. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

Source : DAMESOP

1. La mobilité choisie

Les conseillers en accompagnement professionnel accompagnent de façon personnalisée les agents dans leur parcours professionnel. Leur rôle est de les aider à faire un point sur leur carrière et de faciliter un éventuel changement de métier ou de structure grâce à la valorisation de leur expérience.

Plusieurs champs peuvent être explorés : des bilans de parcours professionnel, des analyses des compétences et des profils, la préparation aux entretiens de recrutement, l'aide à l'élaboration de projets professionnels, le repositionnement et la remotivation sur la fonction actuelle.

Nombre de personnels reçus en entretien individuel (2nd degré) :

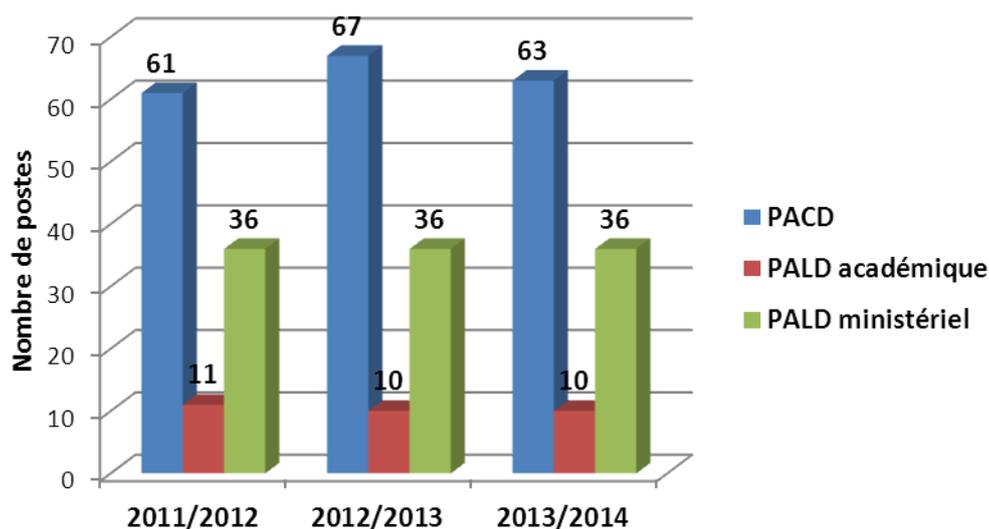
- 2011/12 : 755
- 2012/13 : 779
- 2013/14 : 687

2. Les postes adaptés

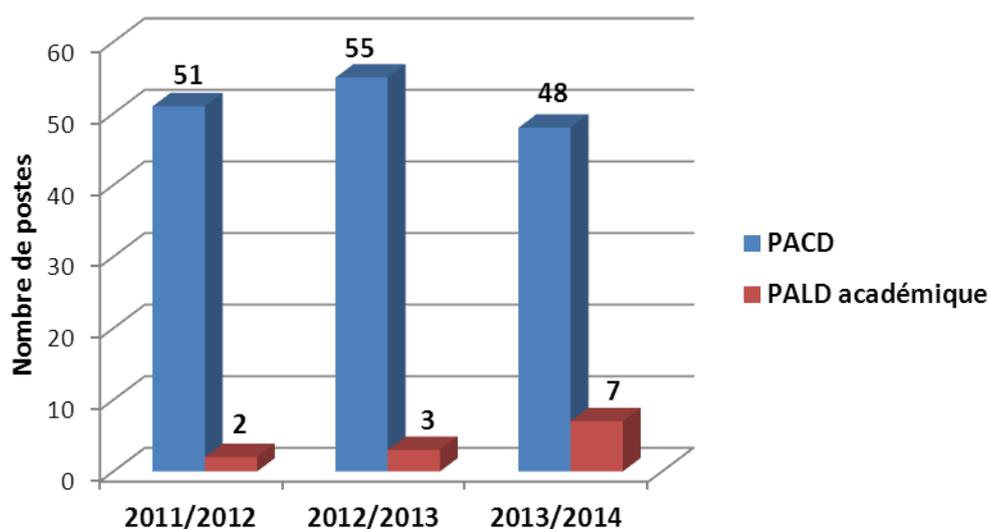
Quand le changement de métier s'impose au cours d'une vie professionnelle, un travailleur peut rencontrer des difficultés dues à son état de santé, lesquelles remettent en cause temporairement ou durablement le métier qu'il exerce. Le MEN offre la possibilité d'une transition sur poste adapté qui permet de rebondir.

L'entrée dans le dispositif s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 2nd degré



Evolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 1er degré



3. Les difficultés professionnelles

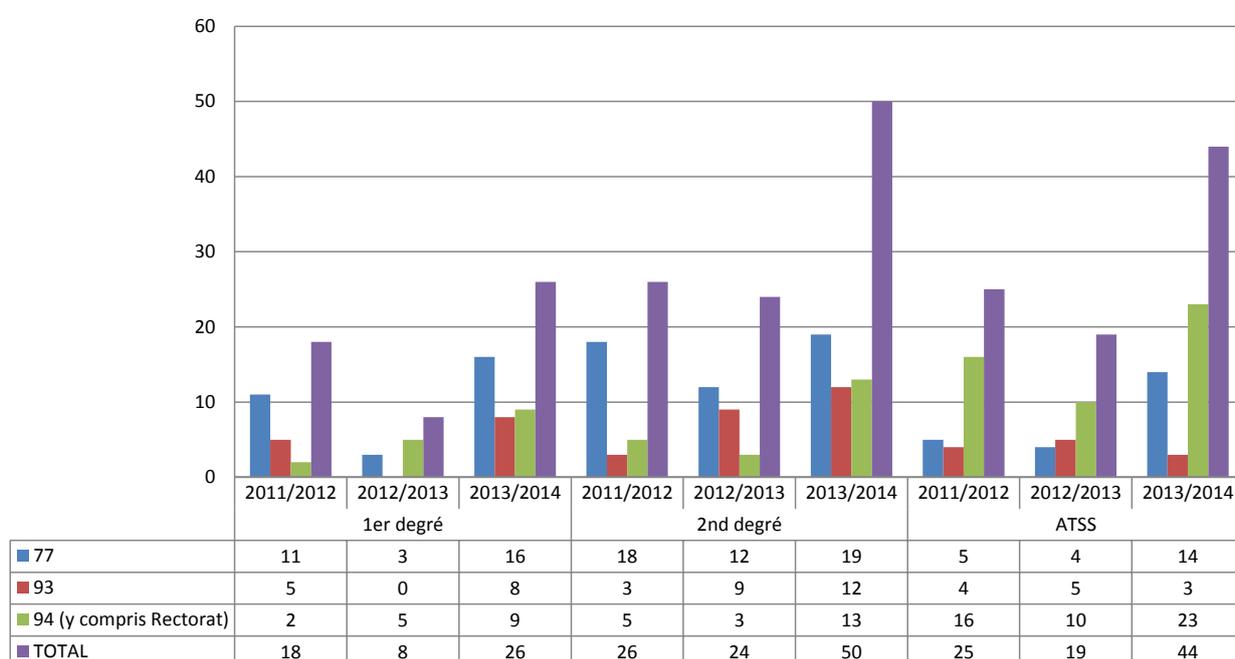
Les agents sont reçus en entretien individuel : à la demande de l'intéressé ou sur saisine de l'IA-IPR, l'IEN, le Chef d'établissement, le supérieur hiérarchique.

Des dispositifs sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

L'aménagement du poste de travail

L'aménagement du poste de travail a pour but de maintenir l'agent sur son poste par des mesures appropriées (un avis médical est requis). Il peut concerner l'accessibilité des locaux, un aménagement de l'emploi du temps, une restriction de déplacements... S'agissant de l'acquisition d'un matériel adapté, il est subordonné à la reconnaissance de travailleur handicapé.

Bénéficiaire d'un aménagement du poste de travail (évolution sur 3 ans)



Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction (Année 2013-14)

FONCTIONS / GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Fonctions CPE / COP	Fonctions ASCT	Fonctions d'assistante sociale	Fonctions d'Enseignement		Autres*	TOTAL Personnes physiques
							service mixte ¹	petits groupes		
Agrégé	0	0	2	0	0	0	3	1	1	7
Certifié	3	1	11	0	2	1	19	1	3	41
Professeur EPS	0	0	0	0	0	0	3	0	1	4
AE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLP	2	0	3	0	8	0	2	0	4	19
PEGC	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Documentaliste	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
COP	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CPE	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Contractuel	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Perdir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	3	17	2	10	1	27	2	10	78

* MAD UNS94, MAD CNED, Enseignement ATRT, MAD Centre de ressources, Chargé de mission, Télétravail

¹ service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

40,13 ETP

L'allègement de service

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.
- La circulaire prévoit que l'allègement de service saurait être renouvelé systématiquement l'année suivante. Ceci qui n'exclut pas qu'un allègement soit accordé plusieurs années de suite, notamment selon une quotité dégressive, dans un objectif de retour progressif vers un service à temps complet.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service (Année 2013-2014)

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	14	3	0,93
Certifié	121	34	6,72
Professeur EPS	10	2	0,5
AE	0	0	0
PLP	19,5	5	1,08
PLP Chef de Travaux	0	0	0
PEGC	6	2	0,33
Documentaliste	2	1	0,05
CPE	8	2	0,23
Contractuel	6	1	0,33
TOTAL	186,5	50	10,17

Les AFA

(Affectations fonctionnelles à l'année)

	2012	2013	2014
AFA	37	70	91

Les congés de formation priorités

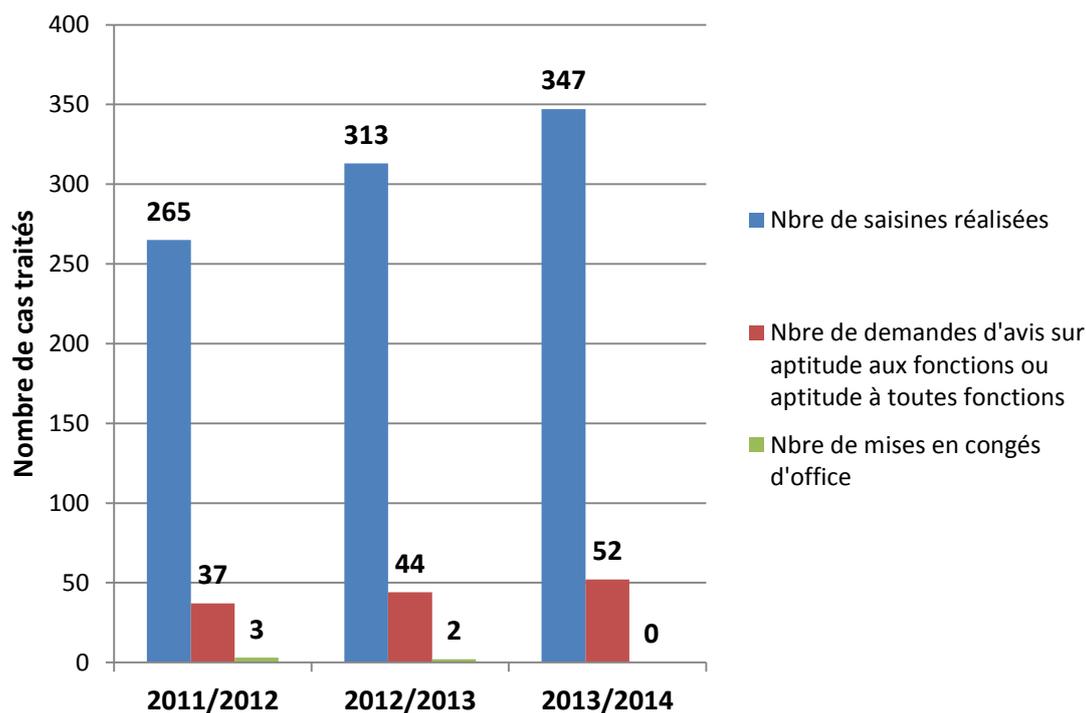
	2012	2013	2014
Congés de formation priorités	1	11	6

Les bilans de compétences

	2012	2013	2014
Nbre de bilan de compétences	1	11	6

Les saisines médicales

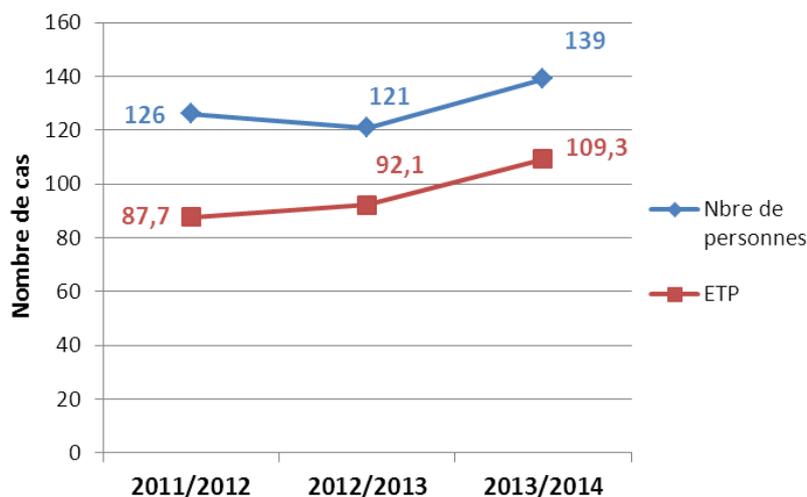
Evolution des saisines médicales (évolution sur 3 ans)



Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Mise en situation proposée et évaluation du service rendu
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

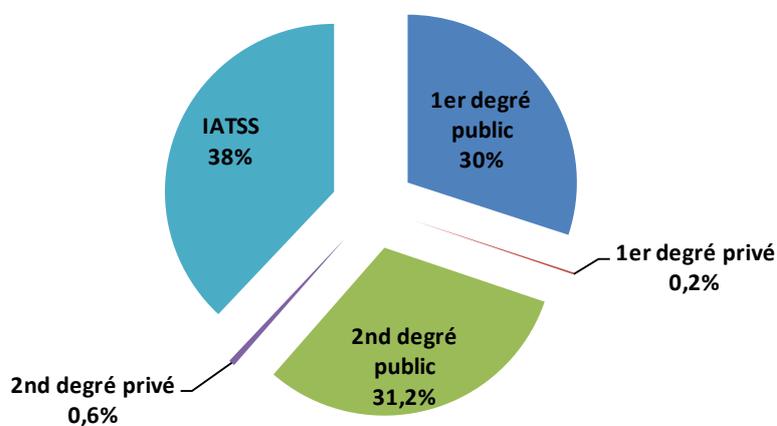
Evolution des reclassements



C. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Source : Mission sociale et de santé

Répartition des BOE par catégories de personnels



	Nbre BOE
1er degré public	347
1er degré privé	2
2nd degré public	360
2nd degré privé	7
IATSS	439
TOTAL	1155

III. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source : Mission hygiène et sécurité, 2014

Le service santé et sécurité au travail du rectorat conseille les directeurs d'école, les chefs d'établissement, les chefs de service et met en œuvre les formations des acteurs de prévention visant à l'application de la réglementation « Hygiène et Sécurité du Travail » dans la fonction publique.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble des services et établissements de l'Académie (établissements scolaires publics du 1er et du 2nd degré, établissements administratifs).

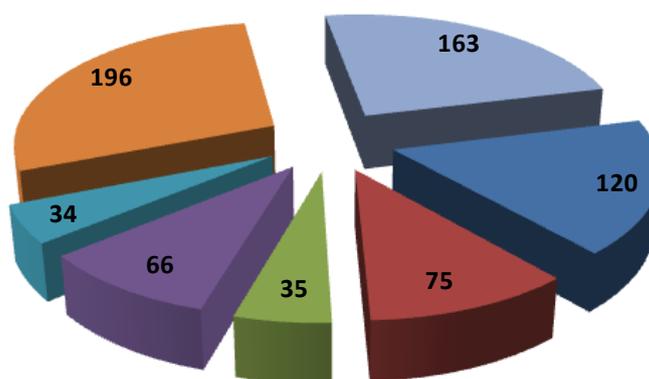
La réglementation concerne :

- L'application du Code du Travail et ses principes généraux de prévention
- L'environnement physique des agents, l'adaptation des postes de travail, les locaux de travail ainsi que leurs installations annexes (réfectoires, vestiaires, sanitaires...)
- Les équipements (machines et appareils) et les installations (réseaux d'énergie)
- Les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes, dans les locaux et sur les lieux de travail
- La qualité des matériaux et des produits
- La protection contre l'incendie
- Les risques psychosociaux

Chaque année, le service santé et sécurité au travail assure des formations ou des interventions sur la prévention des risques professionnels.

Formations sur la prévention des risques professionnels (EPL)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2013/2014



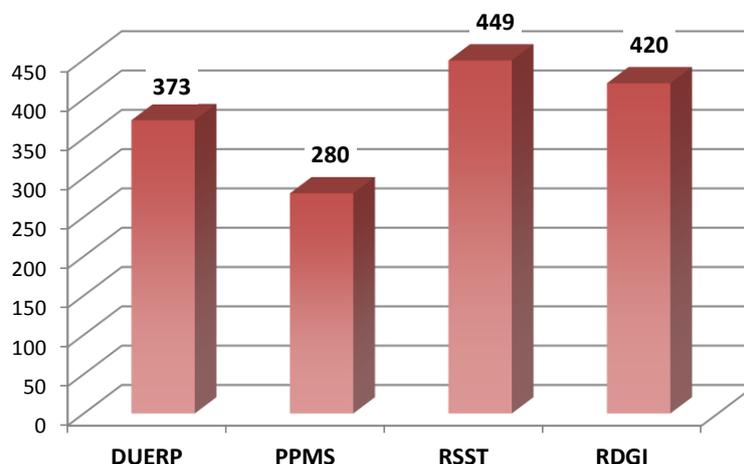
- Formation initiale des assistants de prévention d'établissement
- Formation pratique des assistants de prévention d'établissement à la mise en œuvre du DUER
- Stage de formation des nouveaux PERDIR
- Formation continue des PERDIR : responsabilités du chef d'établissement en santé et sécurité
- Formation des gestionnaires : hygiène et sécurité en EPLE
- Accompagnement des politiques éducatives : sécurité en laboratoire de physique-chimie
- Sensibilisation des directeurs d'école à la mise en place du DUER

En école, 163 directeurs d'école ont reçu une formation de sensibilisation à la mise en place des DUER.

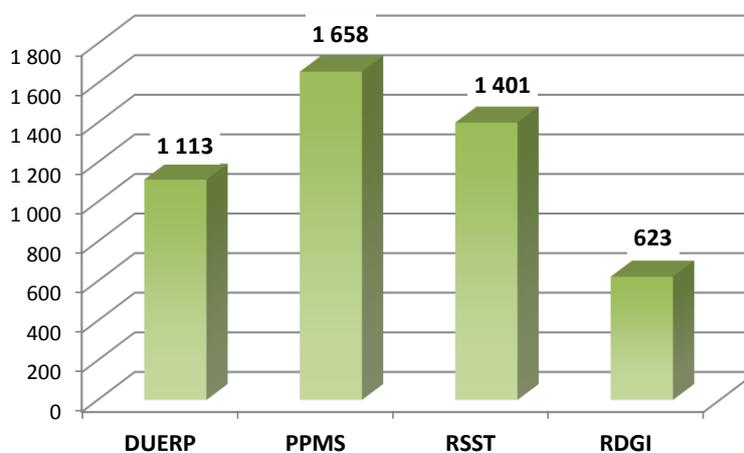
Les documents et registres obligatoires

- DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels
- PPMS : Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs
- RSST : Registre de santé et sécurité au travail
- RDGI : Registre de signalement de danger grave et imminent

Nombre de registres présents sur 530 EPLE



Nombre de registres présents sur 2 531 écoles



Le service santé et sécurité au travail est aussi acteur de l'organisation des réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA).

En 2014, ce sont 10 établissements qui ont reçu la visite du CHSCT suite à des problèmes de sécurité liés aux bâtiments ou aux conditions de travail.

IV. L'ACTION SOCIALE

Source : DAMESOP

A. Evolution des aides dans l'enseignement public

Evolution des aides individuelles de 2012 à 2014

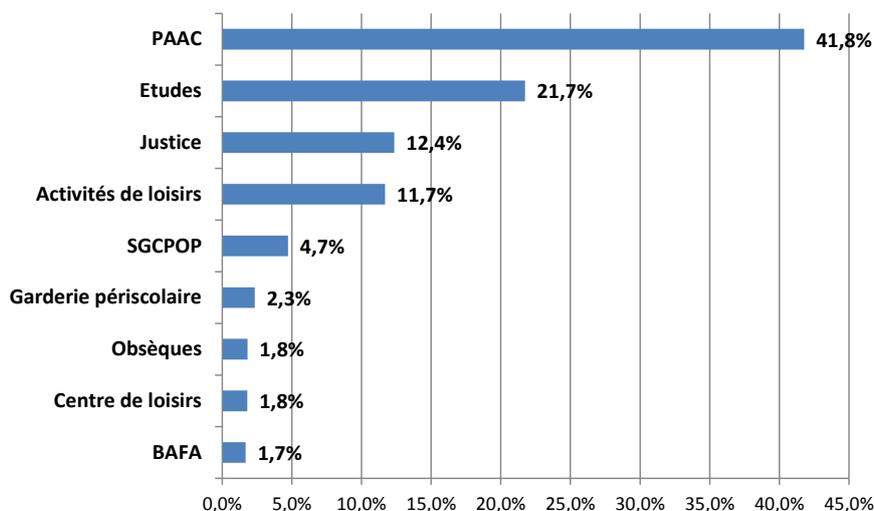
	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses						
2012	461	304 017	1661	445 662	609	55 281	546	431 464
2013	355	262 884	2232	483 781	499	43 590	711	521 841
2014	419	290 962	2668	655 717	311	25 631	870	580 168

	ALLOCATIONS HANDICAP*	PRESTATIONS FACULTATIVES
	Dépenses	Dépenses
2012	319 004	184 948
2013	325 780	206 343
2014	412 014	139 089

* Allocations enfants handicapés

On constate une augmentation importante des aides à la famille et des secours depuis 2012 qui s'explique en partie par une communication plus importante sur ces dispositifs.

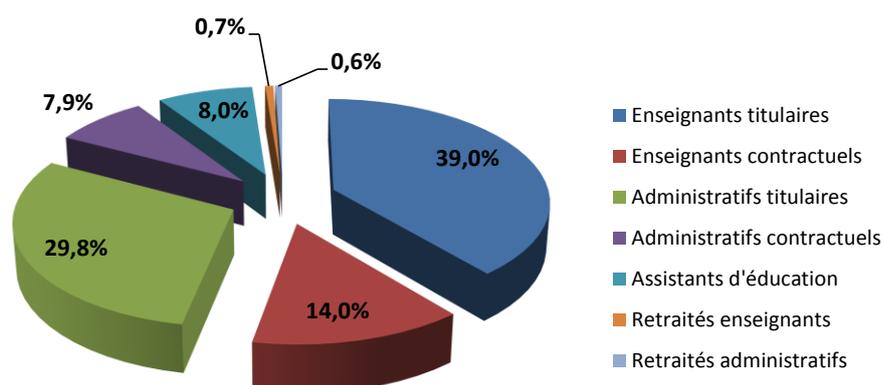
Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Année 2013/2014)



(PAAC : Première Affectation dans l'Académie de Créteil – SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle)

B. Répartition par type de bénéficiaires

Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2013/2014



La proportion des secours touche en priorité les administratifs et les enseignants contractuels, au regard de leurs nombres respectifs.

C. Evolution des aides dans l'enseignement privé

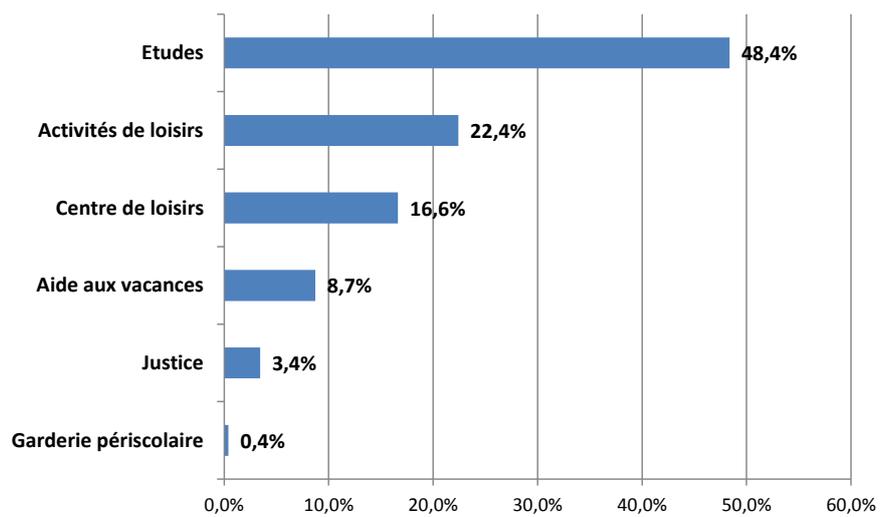
Evolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2012 à 2014

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2012	1 441	9 525	5 700	14 696
2013	1 808	7 664	16 238	31 591
2014	1 709	11 164	12 685	32 915

* Allocations enfants handicapés

NB : le nombre de bénéficiaires par type d'aide n'est pas disponible.

Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2013/2014)



Chapitre 4

REMUNERATION

CHAPITRE 4. REMUNERATION

Source : CDG/BSA public+privé

I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATEGORIE DE PERSONNELS

Evolution des indices moyens entre 2012 et 2014

Le niveau de l'indice moyen pour 2014 est de 519 en légère augmentation depuis 2012 pour les personnels du public. L'indice le plus bas concerne la surveillance et l'assistance éducative à 313 en 2014, l'indice le plus haut concerne pour sa part les personnels de direction et d'inspection à 814.

	2012			2013			2014		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	518	479	517	523	484	521	520	480	518
Enseignants 2 nd degré	546	487	540	548	487	548	545	483	538
Direction et inspection	808		808	808		808	814		814
Education et orientation	515		515	515		515	517		517
Surveillance et assistance éducative	308		308	309		309	313		313
IATSS	403		403	407		407	411		411
Ensemble	516	483	515	518	486	518	520		519

II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT

Evolution des indices moyens des personnels titulaires et non titulaires

L'indice moyen pour les personnels titulaires a légèrement augmenté entre 2012 et 2014. L'indice moyen en 2014 le plus bas est de 415 pour les personnels IATSS et le plus haut de 808 pour les personnels de direction et d'inspection. Cette situation s'explique pour le personnel IATSS par la forte proportion de catégories C dans les effectifs.

	2012		2013		2014	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	519	473	523	479	522	453
Enseignants 2 nd degré	558	468	559	469	556	469
Direction et inspection	808	410	808	431	814	431
Education et orientation	531	424	532	426	531	432
Surveillance et assistance éducative		308		309		313
IATSS	405	375	409	380	415	366
Ensemble	564	410	566	416	568	411

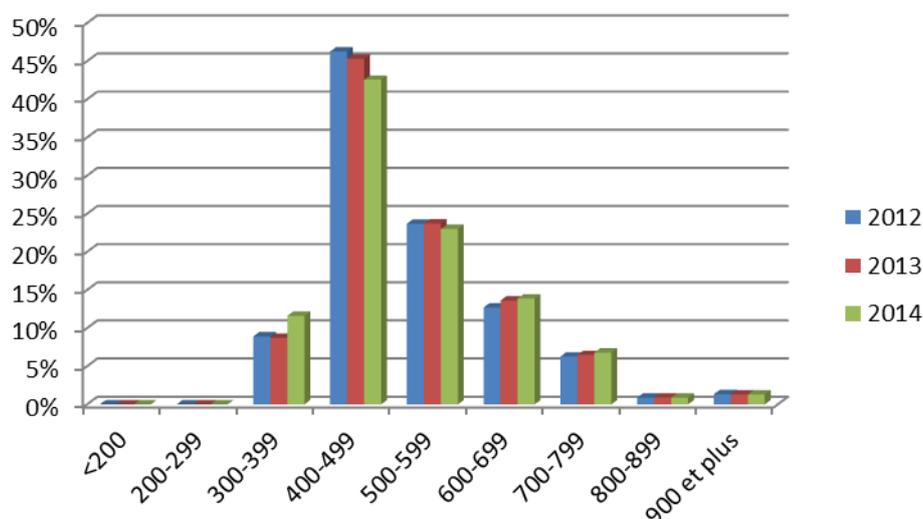
III. LA REMUNERATION SELON LE GENRE

La rémunération selon le genre

On constate une différence d'une quinzaine de points d'indice entre les hommes et les femmes en faveur des hommes. Cette situation se maintient sur les 3 années. La différence est plus marquée sur les IATSS et les personnels d'orientation et d'éducation. Elle l'est moins sur les personnels du 2nd degré et sur les personnels de surveillance.

	2012		2013		2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	523	515	527	518	525	517
Enseignants 2 nd degré	544	537	545	538	541	536
Direction et inspection	816	801	819	800	823	806
Education et orientation	535	509	538	508	540	510
Surveillance et assistance éducative	308	308	311	309	313	313
IATSS	428	399	430	403	433	407
Ensemble	526	512	528	513	529	515

IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS



Près de la moitié des personnels se situe entre l'indice 400-499 et 65 % entre l'indice 400 et 599.

Chapitre 5

FORMATION

CHAPITRE 5. FORMATION

I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne - DAFPEN

Evolution du nombre de personnels formés depuis 2012, 1^{er} et 2nd degré

Le nombre des personnels enseignants formés, s'il diminue légèrement entre 2012 et 2014, reste néanmoins important. On note une baisse sur la Seine-et-Marne sur le 1^{er} degré.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	ACADEMIE
2012	4 302	7 017	923	8 213	2 521	6 301	29 277
2013	2 398	7 223	1 978	8 873	2 349	6 629	29 450
2014	1 472	6 704	1 353	8 835	2 308	6 008	26 680

II. PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRE

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

A. Les personnels formés

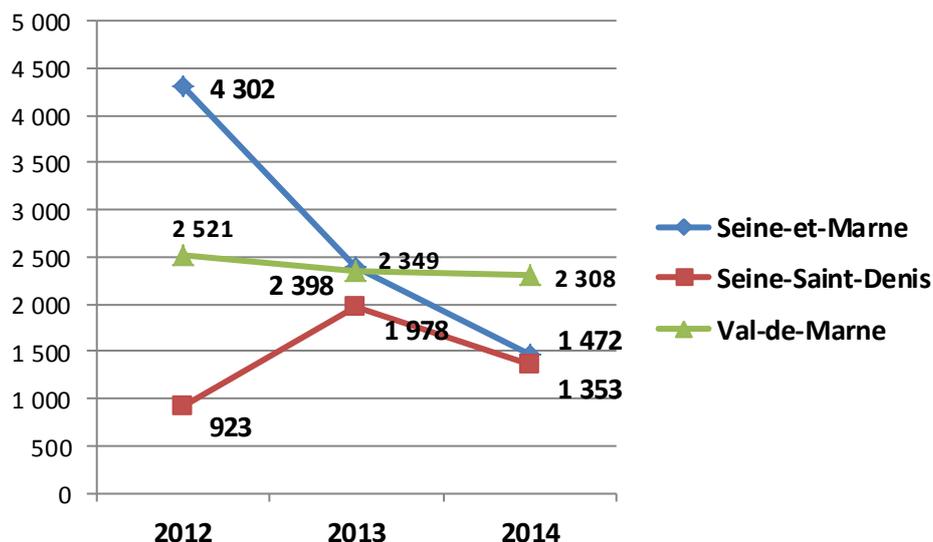
On observe une baisse globale du nombre de personnels formés sur les 3 dernières années pour la Seine-et-Marne et pour la Seine-St-Denis.

La formation concerne toutes les catégories de personnels.

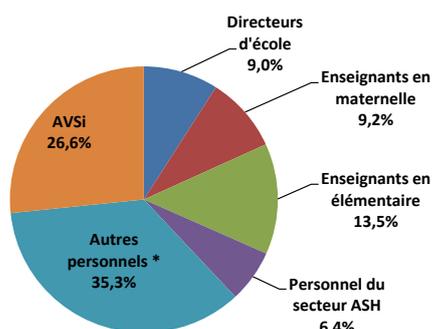
Nombre de personnels formés depuis 2012

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2012	4 302	923	2 521	7 746
2013	2 398	1 978	2 349	6 725
2014	1 472	1 353	2 308	5 133

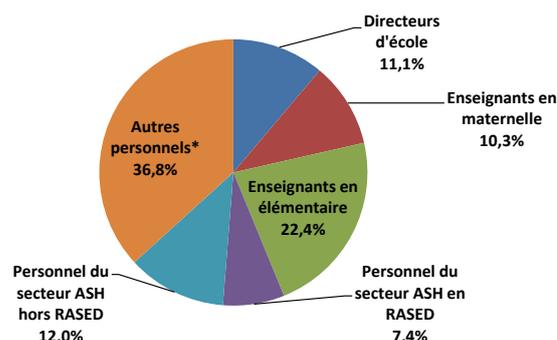
Répartition par département



Répartition par corps des personnels formés en 2014 en Seine-et-Marne

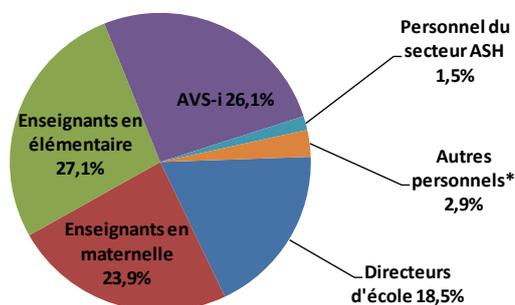


Répartition par corps des personnels formés en 2014 en Seine-St-Denis



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Répartition par corps des personnels formés en 2014 dans le Val-de-Marne



B. Les objectifs de la formation

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

En Seine-et-Marne, Sur les 6 649 journées de formations effectuées sur l'année scolaire 2013/14, un peu plus de la moitié ont concerné la scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires (54%).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2013-2014
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	42
Maîtrise des fondamentaux à l'école : lire, écrire, communiquer, compter	344
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et évaluation des acquis des élèves	610
Accompagnement des élèves en difficultés	393
Utilisation du numérique à l'école primaire: évolution des pratiques	42
Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires	3 613
Formation des formateurs : ingénierie de l'accompagnement, tutorat, formation ouverte à distance	64
Accueil accompagnement et formation des nouveaux arrivants	1 541
Total	6 649

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-St-Denis

En Seine-St-Denis, Sur les 2 220 journées de formations effectuées sur l'année scolaire 2013/14, 32% ont concerné la prévention de la violence (climat scolaire et gestion de classe) et 29% ont concerné la scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2013-2014
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	85
Maîtrise des fondamentaux à l'école : lire, écrire, communiquer, compter	207
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et évaluation des acquis des élèves	109
Accompagnement des élèves en difficultés	125
Utilisation du numérique à l'école primaire: évolution des pratiques	46
Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires	652
Parcours artistique et culturel de l'élève	138
Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	706
Formation des formateurs : ingénierie de l'accompagnement, tutorat, formation ouverte à distance	74
Accueil accompagnement et formation des nouveaux arrivants	78
Total	2 220

Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne

Sur les 7 067 journées de formations effectuées sur l'année scolaire 2013/14 dans le Val-de-Marne, 46% ont concerné l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

En plus des 7 067 journées de formation en présentiel, l'équivalent de 4 085 journées a été effectué en formation à distance.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2013-2014
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	3 257
Maîtrise des fondamentaux à l'école : lire, écrire, communiquer, compter	*
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et évaluation des acquis des élèves	*
Accompagnement des élèves en difficultés	152
Utilisation du numérique à l'école primaire: évolution des pratiques	*
Scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires	1 707
Parcours artistique et culturel de l'élève	*
Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	125
Formation des formateurs : ingénierie de l'accompagnement, tutorat, formation ouverte à distance	1 090
Accueil accompagnement et formation des nouveaux arrivants	736
Total	7 067

* Ces formations ont été effectuées à distance et non en présentiel

III. PERSONNELS DU 2ND DEGRE

Source : DAFPEN

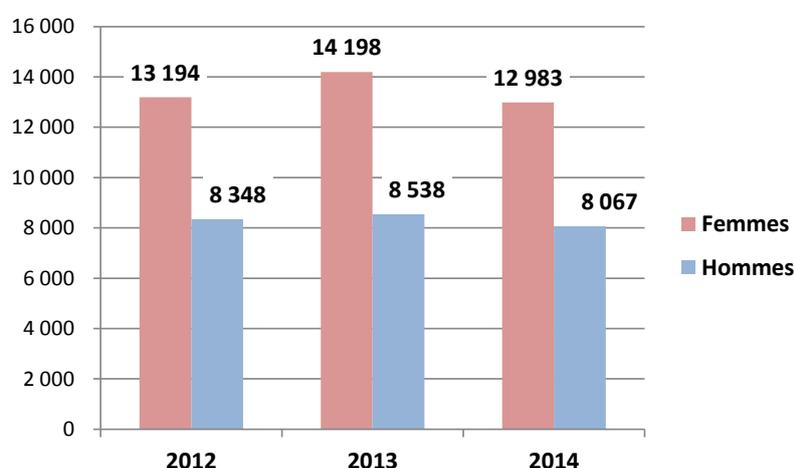
Sur l'année scolaire 2013/14, 21 047 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue dont 62 % de femmes et 38 % d'hommes. On peut donc estimer que les 2/3 de l'ensemble des enseignants du 2nd degré ont accédé à une formation en 2013/2014.

79 000 journées stagiaires ont été réalisées représentant en moyenne 3.75 jours de formation par personne présente et 2.36 jours rapportés à l'ensemble des enseignants du second degré de l'académie de Créteil.

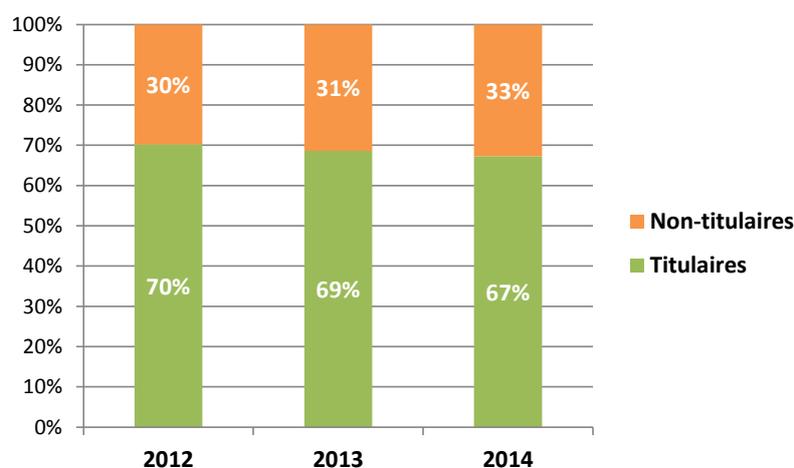
A. Les personnels formés

Le nombre de personnels formés demeure stable malgré un contexte financier contraint.

Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (H/F) formés depuis 2012

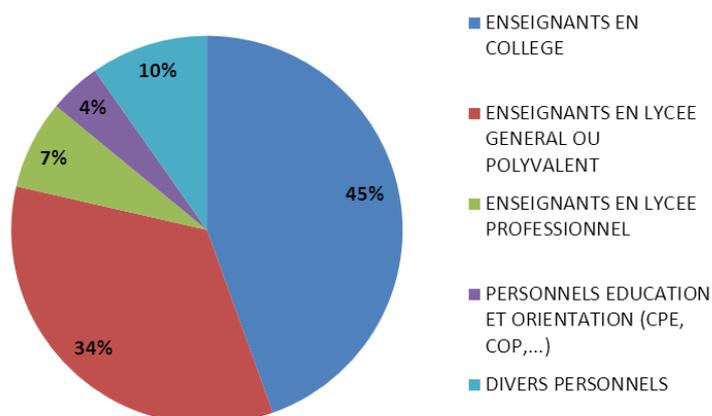


Evolution du nombre d'enseignants du 2nd degré (titulaires et non-titulaires) formés depuis 2012



Près de 80% des personnels non-titulaires et 50% des personnels titulaires ont bénéficié d'une action de formation continue chaque année depuis 2012.

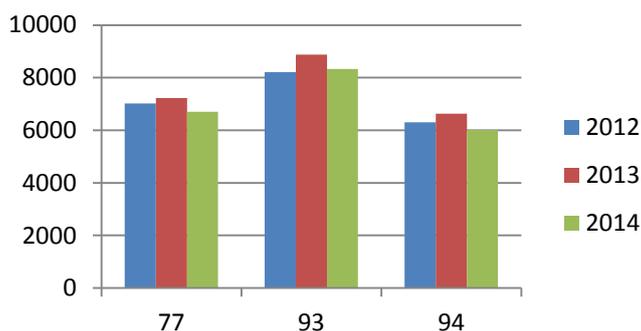
Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du second degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré.

Par ailleurs, 60% des enseignants en collège et 58% des enseignants en lycée de l'académie ont suivi au moins une action de formation continue en 2014.

Evolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



L'assiduité des stagiaires de la formation continue :

L'assiduité générale des stagiaires (stagiaires ayant assisté à au moins 2/3 de la durée totale de la formation) de la formation continue du second degré demeure stable depuis plusieurs années (69%), la DAFPEN assurant un suivi systématique des absences.

Plus des deux tiers des enseignants ont été assidus aux stages de formation continue et près des trois quarts l'ont été pour les stages de formation hors concours (73%). L'assiduité des préparatoires d'un concours de l'enseignement du second degré est plus faible en raison notamment du caractère exigeant de ce type de formation (48%).

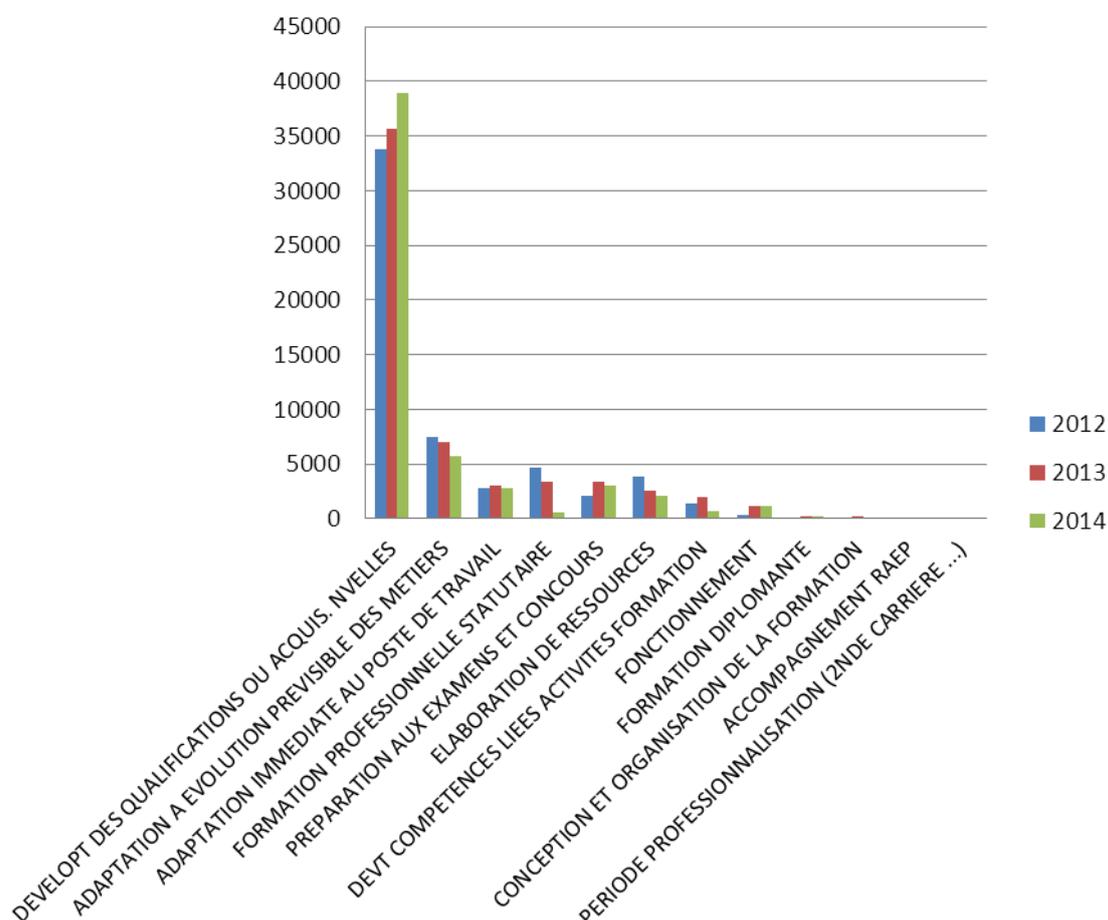
B. Les objectifs de la formation

Dans la continuité des deux dernières années, le plan académique de formation continue 2013-2014 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2012



L'objectif de formation « développement des qualifications ou acquisitions nouvelles » concentre désormais près des 2/3 des candidatures retenues (64 %). Suivent ensuite les objectifs « adaptation à l'évolution prévisible des métiers », « adaptation immédiate au poste de travail » et « préparation aux examens et concours ».

C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2013 / 2014

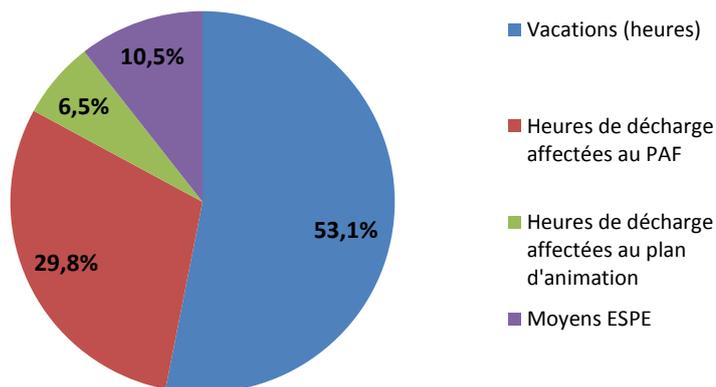
Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

Par ailleurs, la DAFPEN utilise 13.5 ETP au titre de ses missions d'ingénierie de formation.

Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du second degré

Vacations	24 660 h
Décharges PAF	13 860 h
Décharges Animation	3 030 h
Moyens ESPE	4 900 h



Chapitre 6

DIALOGUE SOCIAL

CHAPITRE 6. DIALOGUE SOCIAL

I. LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES EN 2014

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis, du Val-de-Marne - DRRH

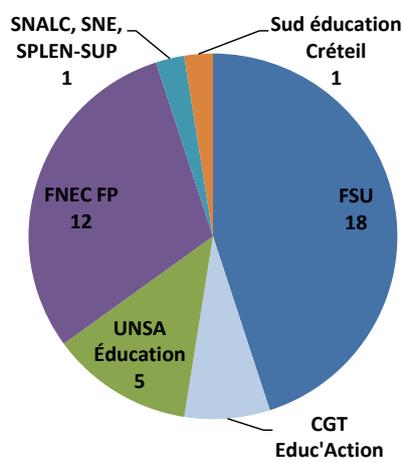
A. Composition du CTA et des CTSD

Sur l'académie, la FSU reste la fédération majoritaire, suivie de FNEC FP. Les départements de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne ont des compositions plus larges.

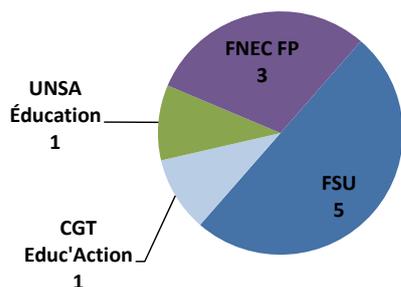
Composition du Comité Technique Académique (CTA) et des Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD)

	FSU	CGT Educ'Action	UNSA Éducation	FNEC FP	SNALC, SNE, SPLEN-SUP	Sud éducation Créteil	TOTAL
CTA	5	1	1	3			10
CTSD 77	6		1	2	1		10
CTSD 93	4	1	1	3		1	10
CTSD 94	3	1	2	4			10
Total	18	3	5	12	1	1	40

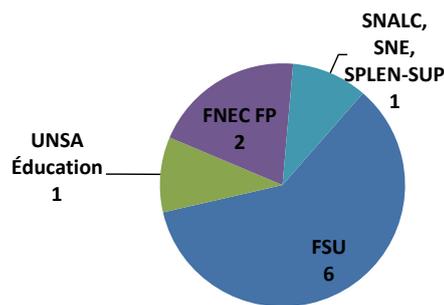
Représentation académique des organisations syndicales représentatives en comités techniques



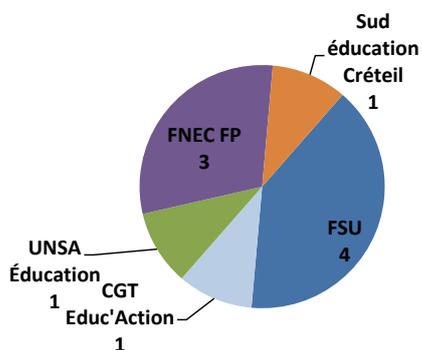
Répartition CTA



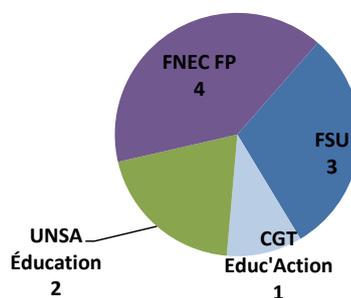
Répartition CTSD de la Seine-et-Marne



Répartition CTSD de la Seine-Saint-Denis



Répartition CTSD du Val-de-Marne

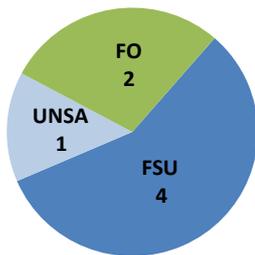


B. Composition du CHSCTA et des CHSCTD

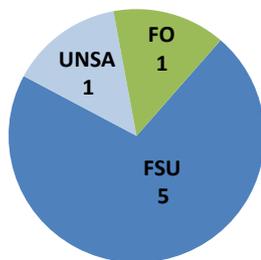
Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départementaux (CHSCTD)

	FSU	UNSA	FO	CGT Educ'action	TOTAL
CHSCTA	4	1	2		7
CHSCTD 77	5	1	1		7
CHSCTD 93	3	1	2	1	7
CHSCTD 94	3	1	3		7
Total	15	4	8	1	28

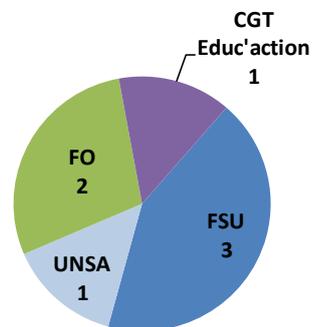
Répartition CHSCTA



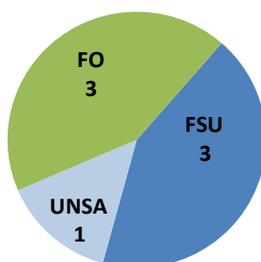
Répartition CHSCTD 77



Répartition CHSCTD 93



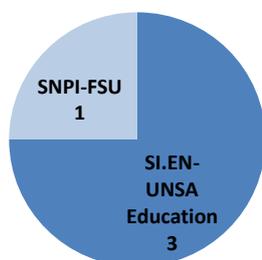
Répartition CHSCTD 94



C. Les CAPA des personnels de direction et d'inspection

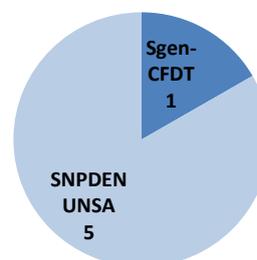
Répartition CAPA des IEN

CAPA des IEN		
SI.EN-UNSA Education	SNPI-FSU	TOTAL
3	1	4



Répartition CAPA des personnels de direction

CAPA des personnels de direction		
Sgen-CFDT	SNPDEN UNSA	TOTAL
1	5	6



D. Les CAPA des personnels enseignants du 2nd degré, des personnels d'éducation et d'orientation

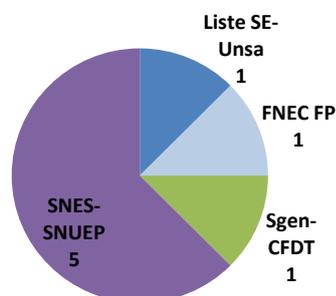
Répartition CAPA des directeurs de CIO et COP

CAPA des directeurs de CIO et COP	
SNES	TOTAL
5	5



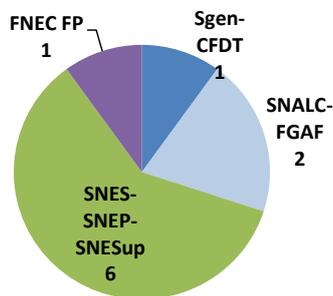
Répartition CAPA des CPE

CAPA des CPE				
Liste SE-Unsa	FNEC FP	Sgen-CFDT	SNES-SNUEP	TOTAL
1	1	1	5	8



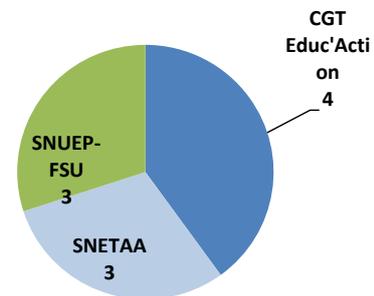
Répartition CAPA des professeurs agrégés

CAPA des professeurs agrégés				
Sgen-CFDT	SNALC-FGAF	SNES-SNEP-SNESup	FNEC FP	TOTAL
1	2	6	1	10



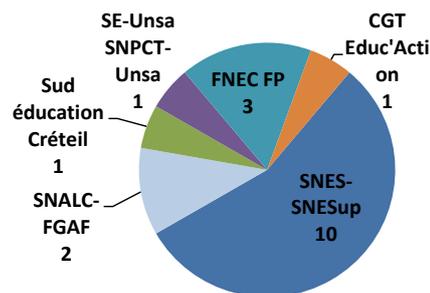
Répartition CAPA des PLP

CAPA des PLP			
CGT Educ'Action	SNETAA	SNUEP-FSU	TOTAL
4	3	3	10



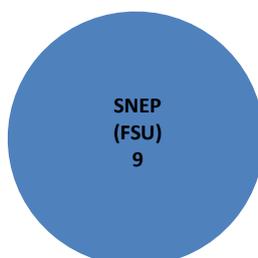
Répartition CAPA des professeurs certifiés et des AE

CAPA des professeurs certifiés et des AE						
SNES-SNESup	SNALC-FGAF	Sud éducation Créteil	SE-Unsa SNPCT-Unsa	FNEC FP	CGT Educ'Action	TOTAL
10	2	1	1	3	1	18



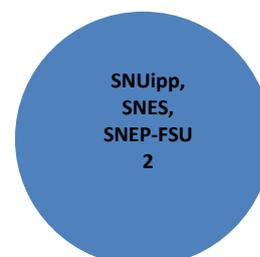
Répartition CAPA des professeurs d'EPS et CE d'EPS

CAPA des professeurs d'EPS et CE d'EPS	
SNEP (FSU)	TOTAL
9	9



Répartition CAPA des PEGC

CAPA des PEGC	
SNUipp, SNES, SNEP-FSU	TOTAL
2	2

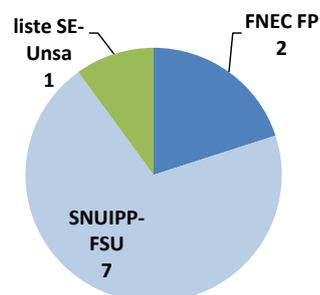


E. Les CAPD des personnels du 1^{er} degré

Le SNUIPP dispose de la majorité absolue sur les 2 départements sur avec une représentation très forte sur le 77. Le 94 a une représentation plus élatée.

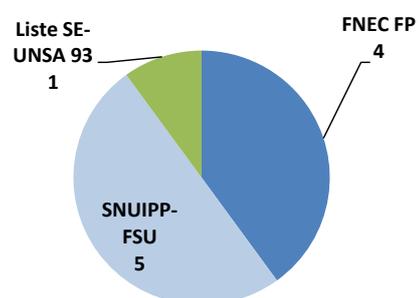
Répartition CAPD des Instituteurs et PE de la Seine-et-Marne

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-et-Marne			
FNEC FP	SNUIPP-FSU	liste SE-Unsa	TOTAL
2	7	1	10



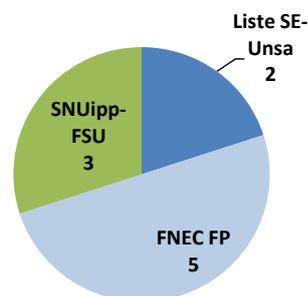
Répartition CAPD des Instituteurs et PE de la Seine-Saint-Denis

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-Saint-Denis			
FNEC FP	SNUIPP-FSU	Liste SE-UNSA 93	TOTAL
4	5	1	10



Répartition CAPD des Instituteurs et PE du Val-de-Marne

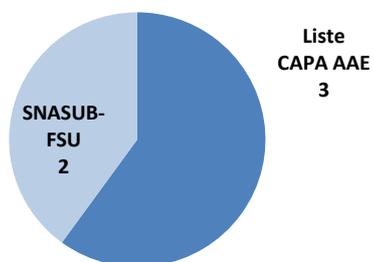
CAPD des instituteurs et professeurs des écoles du Val-de-Marne			
Liste SE-Unsa	FNEC FP	SNUipp-FSU	TOTAL
2	5	3	10



F. Les CAPA des personnels IATSS et ATRF

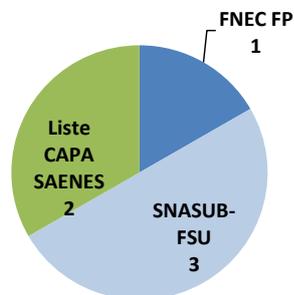
Répartition CAPA des AAE

CAPA des AAE		
Liste CAPA AAE	SNASUB-FSU	TOTAL
3	2	5



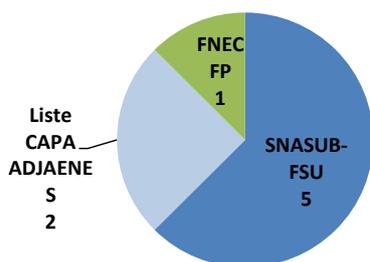
Répartition CAPA des SAENES

CAPA des SAENES			
FNEC FP	SNASUB-FSU	Liste CAPA SAENES	TOTAL
1	3	2	6



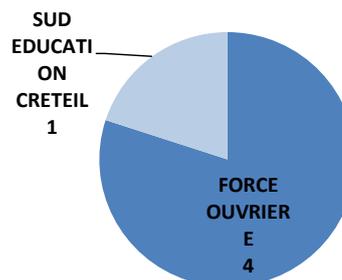
Répartition CAPA des ADJAENES

CAPA des ADJAENES			
SNASUB-FSU	Liste CAPA ADJAENES	FNEC FP	TOTAL
5	2	1	8



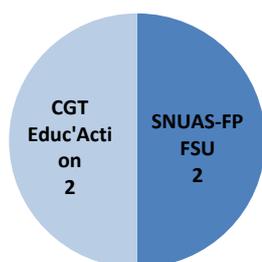
Répartition CAPA des ATEE

CAPA des ATEE		
FORCE OUVRIERE	SUD EDUCATION CRETEIL	TOTAL
4	1	5



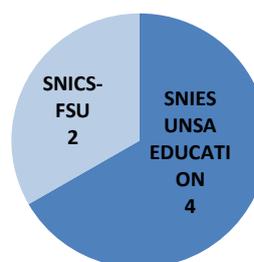
Répartition CAPA des ASSAE

CAPA des ASSAE		
SNUAS-FP FSU	CGT Educ'Action	TOTAL
2	2	4



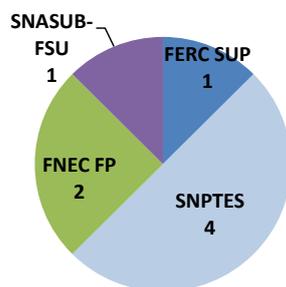
Répartition CAPA des INF EN ES

CAPA des INF EN ES		
SNIES UNSA EDUCATION	SNICS-FSU	TOTAL
4	2	6



Répartition CAPA des ATRF

CAPA des ATRF				
FERC SUP	SNPTES	FNEC FP	SNASUB-FSU	TOTAL
1	4	2	1	8



G. Les CCP

Sur les CCP des non-titulaires, la représentation reste relativement équilibrée entre la FSU, le FNEP FP et la CGT.

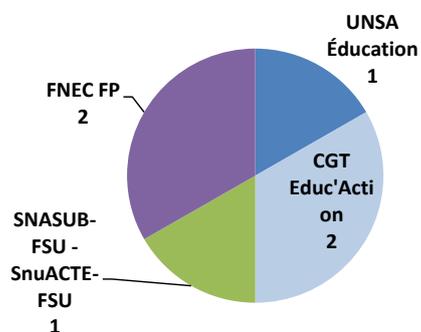
Répartition CCP des directeurs adjoints de SEGPA

CCP des directeurs adjoints de SEGPA	
SNUIPP-FSU	TOTAL
2	2



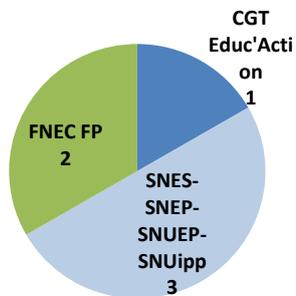
Répartition CCP des non titulaires IATSS

CCP des non titulaires IATSS				
UNSA Éducation	CGT Educ'Action	SNASUB-FSU - SnuACTE-FSU	FNEC FP	TOTAL
1	2	1	2	6



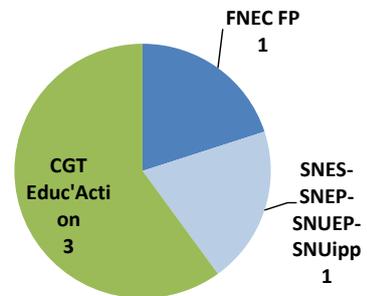
Répartition CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement

CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement			
CGT Educ'Action	SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp	FNEC FP	TOTAL
1	3	2	6



Répartition CCP des non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation

CCP des non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation			
FNEC FP	SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp	CGT Educ'Action	TOTAL
1	1	3	5



II. LES CONTENTIEUX

Source : Service juridique

Contentieux global

Les chiffres ci-dessous sont donnés hors contentieux de droit privé et hors contentieux de l'enseignement supérieur.

Nombres de recours en 2013	Nombres de recours en 2014
132	155

Le nombre de recours introduit en 2014 a augmenté de 17% par rapport à 2013.

Pour rappel, depuis la fin des années 2000, le contentieux a connu dans l'Education Nationale une forte baisse qui s'est répercutée tardivement dans l'académie de Créteil. Les motifs possibles sont les délais de jugement, la complexification des procédures qui nécessitent un avocat...

Après un mouvement de baisse dans l'académie, le contentieux repart à la hausse

Contentieux personnels en 2014 (valeurs 2013) :

- Enseignants : 68,5 % (59%)
- Autres personnels : 6,4% (13%)
- Vie scolaire : 20,6% (23%)
- Autres contentieux : 4,5% (4%)

La part de contentieux enseignant (au sens large) qui avait baissé, recommence à augmenter.

III. LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

1. Dans le 1^{er} degré

Pour l'année scolaire 2013/14

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe			2	2
Sanction du 2ème groupe				0
Sanction du 3ème groupe				0
Sanction du 4ème groupe			1	1
Licenciement pour insuffisance professionnelle	1			1

Dans le Val-de-Marne, 2 procédures sont en cours.

2. Dans le 2nd degré

Source : DPE

Concernant le personnel du 2nd degré, les données sont celles de l'année scolaire 2013/14 pour le personnel enseignant, d'éducation et d'orientation.

4 personnes ont fait l'objet d'une sanction disciplinaire, une mesure a été prise pour insuffisance professionnelle, et 5 procédures disciplinaires pour faute(s) sont en cours.

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP				1	
Prof d'EPS					
Certifié	1				1
Agrégé		1			
Chaire supérieure	1				
CPE					
COP					
Contractuels					
Totaux	2	1	0	1	1

Chapitre 7

L'ENSEIGNEMENT PRIVE

CHAPITRE 7. L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Source : DEEP, avec une date d'observation au 03 novembre 2014 (ce qui explique la différence avec les effectifs présentés dans le 1^{er} chapitre)

I. LES EFFECTIFS EN 2014

5 110 personnels en activité

- 1 292 enseignants dans le 1^{er} degré (25,3%)
- 3 818 enseignants dans le 2nd degré (74,7%)

A. Répartition des effectifs par catégorie et par département

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

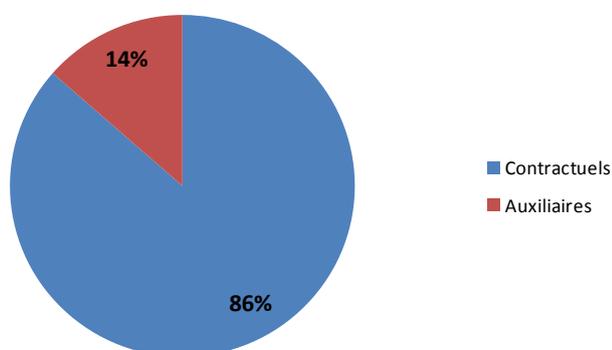
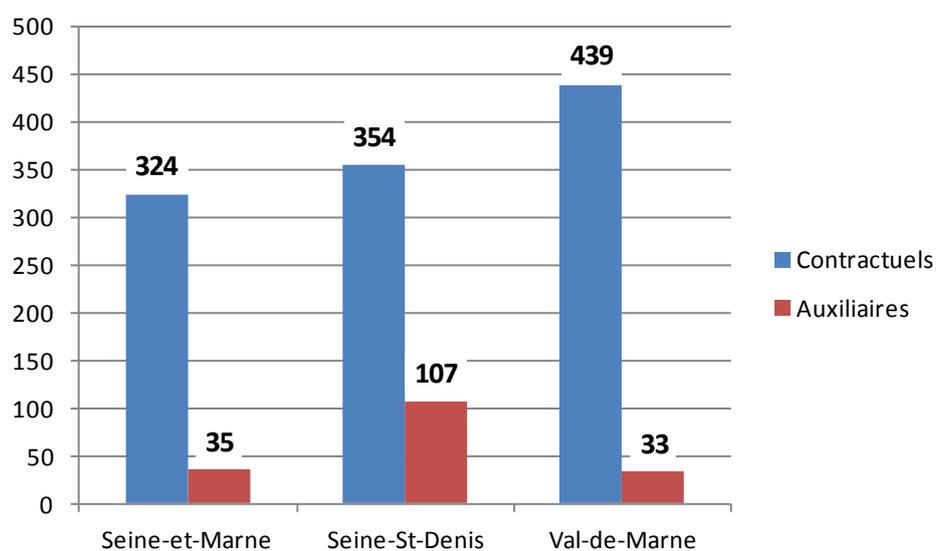
1. Dans le 1^{er} degré

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré est très largement majoritaire (86%). Avec 14%, celle des auxiliaires diffère cependant :

- selon les départements : proportion plus importante en Seine-Saint-Denis (près d'un quart des enseignants), nettement plus faible en Val-de-Marne.
- selon le sexe : très peu d'hommes (70 enseignants, 5% des effectifs), deux fois plus d'auxiliaires parmi eux.

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départementa	% auxiliaires
Seine-et-Marne	324	35	359	10%
Seine-St-Denis	354	107	461	23%
Val-de-Marne	439	33	472	7%
Total académique	1 117	175	1 292	14%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	16	4	20%	308	31	9%
Seine-St-Denis	19	15	44%	335	92	22%
Val-de-Marne	15	1	6%	424	32	7%
Total	50	20	29%	1 067	155	13%

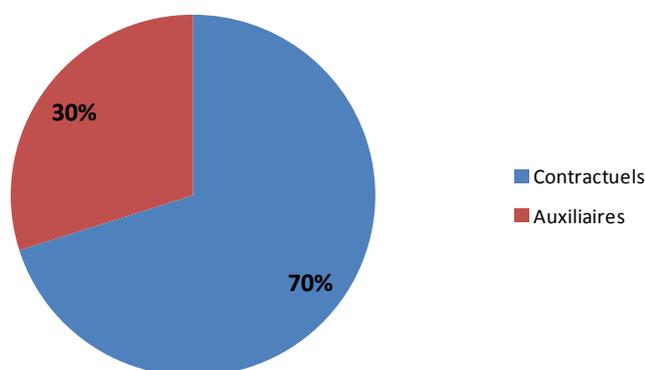
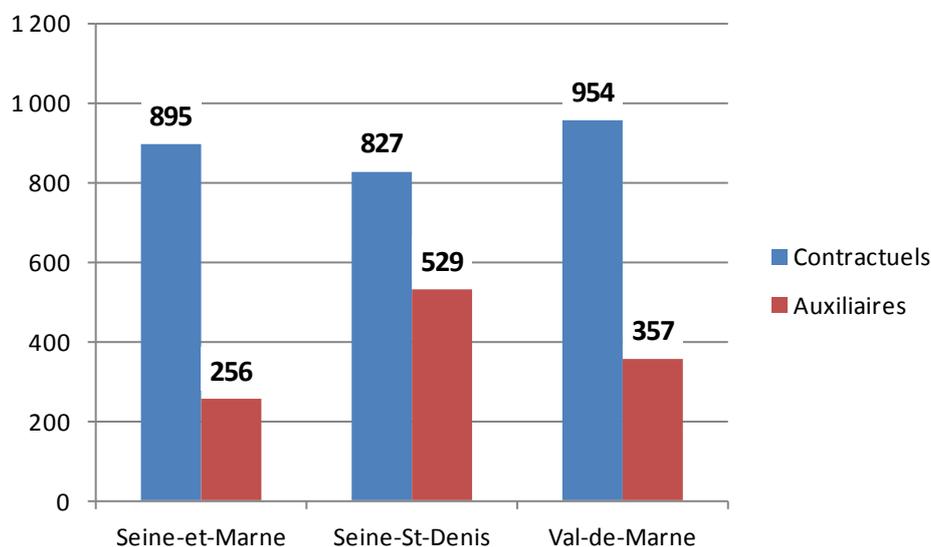
2. Dans le 2nd degré

Près d'un tiers des enseignants du 2nd degré sont des auxiliaires (30%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (39% des enseignants du département), à l'inverse des deux autres départements, et plus particulièrement la Seine-et-Marne.

Les hommes sont plus nombreux, en proportion, parmi les effectifs du 2nd degré et représentent plus d'un tiers des enseignants (34%). Plus d'auxiliaires également parmi eux, surtout en Seine-Saint-Denis (44%).

Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départementa	% auxiliaires
Seine-et-Marne	895	256	1 151	22%
Seine-St-Denis	827	529	1 356	39%
Val-de-Marne	954	357	1 311	27%
Total académique	2 676	1 142	3 818	30%



Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	255	84	25%	640	172	21%
Seine-St-Denis	292	228	44%	535	301	36%
Val-de-Marne	336	110	25%	618	247	29%
Total	883	422	32%	1 793	720	29%

B. Origine des personnels

Les personnels du 1er degré résident très majoritairement dans l'académie : 79% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens. La répartition n'est cependant pas identique selon les départements.

Un enseignant sur cinq (21%) réside en dehors de l'académie de Créteil : 12% résident dans l'académie de Paris, 7% dans celle de Versailles et 2% dans une autre académie limitrophe.

La situation est encore plus marquée pour les personnels du 2nd degré avec 74% de résidents (5 points de moins). Les différences entre les départements sont amplifiées.

Lieu de résidence des personnels du 1^{er} degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	320	42	362	28%
	93	228	54	282	22%
	94	346	34	380	29%
Paris	75	126	23	149	12%
Versailles	78	1	1	2	0%
	91	31	1	32	2%
	92	29	6	35	3%
	95	14	7	21	2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 095	168	1 263	98%
Autres académies		21	8	29	2%
TOTAL		1 116	176	1 292	

Lieu de résidence des personnels du 2nd degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif
Créteil	77	887	276	1 163	30%
	93	479	266	745	20%
	94	647	273	920	24%
Paris	75	363	166	529	14%
Versailles	78	18	11	29	1%
	91	94	34	128	3%
	92	53	43	96	3%
	95	69	44	113	3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 610	1 113	3 723	98%
Autres académies		66	29	95	2%
TOTAL		2 676	1 142	3 818	

II. LA MOBILITE DES MAITRES CONTRACTUELS

A. Dans le 1^{er} degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	3	6	2	11
SORTANTS de l'académie	4	15	13	32
mutations dans académie	19	42	31	92
non satisfaites dans l'académie	2	1	1	4
non satisfaites hors académie	0	2	5	7

B. Dans le 2nd degré

Mobilité des maitres contractuels

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	6	7	18	31
SORTANTS de l'académie	16	40	19	75
mutations dans académie	50	58	50	158
non satisfaites dans l'académie	8	9	18	35
non satisfaites hors académie	4	8	12	24

III. LES RETRAITES

Dans le 1^{er} degré :

Contractuels : 1 homme, 19 femmes

Auxiliaires : 0

Dans le 2nd degré :

Contractuels : 28 hommes, 46 femmes

Auxiliaires : 3 hommes, 2 femmes

IV. LES PROMOTIONS

Dans le 1^{er} degré :

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	0	0	0	6	5	7	18
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	0	1	1	2
TOTAL	0	0	0	6	6	8	20

PROMOTIONS 2014		HOMMES				FEMMES			
		Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Mi choix	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	2	1	0	0	22	33	0	24
Instituteurs		0	0	0	0	0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	5
TOTAL		2	1	0	0	22	33	0	30
Professeurs des écoles	93	0	2	0	2	28	24	0	31
Instituteurs		0	0	0	0	0	1	0	5
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL		0	2	0	3	28	25	0	37
Professeurs des écoles	94	3	2	0	1	32	47	0	40
Instituteurs		0	0	0	0	0	0	0	7
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	0	0	0	0	4
TOTAL		3	2	0	1	32	47	0	51
TOTAL GENERAL		5	5	0	4	82	105	0	118
TOTAL HOMMES/FEMMES		14				305			

Dans le 2nd degré :

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	10	8	9	18	17	27	89
INTEGRATION (LA)	0	8	5	9	6	11	39
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	2	0	2	0	4	8
TOTAL	10	18	14	29	23	42	136

PROMOTIONS 2014		HOMMES			FEMMES		
		Grand choix	Choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	11	31	26	47	78	66
	93	24	44	28	47	75	57
	94	29	19	29	46	46	48
TOTAL GENERAL		64	94	83	140	199	171
TOTAL HOMMES/FEMMES		241			510		

PROMOTIONS 2014		HOMMES		FEMMES	
		1/2 Choix	Ancienneté	Grand choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	3	12	6	40
	93	11	28	11	40
	94	5	13	5	28
TOTAL GENERAL		19	53	22	108
TOTAL HOMMES/FEMMES		72		130	

V. LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Dans le 1^{er} degré :

	CFTC	CFDT	TOTAL
CCMI	3	1	4

Dans le 2nd degré :

	CGT	CFTC	CFDT	SUNDEP	TOTAL
CCMA	2	2	1	1	6

Chapitre 8

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CHAPITRE 8. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Source : DPE

Personnel du 2nd degré intervenant dans l'enseignement supérieur

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2012-2013	764	30	267	172	344	364	1 941
année scolaire 2013-2014	761	32	229	173	337	375	1 907
année scolaire 2014-2015	737	36	228	177	346	370	1 894

Chapitre 9

EMPLOIS BUDGETAIRES

CHAPITRE 9. EMPLOIS BUDGETAIRES

Sources : CdG/CNE pour la consommation, ministère (responsable du programme) pour les dotations.

Ces données concernent l'année civile 2014 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein (ETP).

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE

La consommation d'emplois du programme « enseignement scolaire public du premier degré » est en augmentation sur les trois dernières années. Le solde d'exécution, déficitaire, s'est ainsi accru d'une centaine d'équivalents temps plein sur la même période. Cette évolution, à mettre en regard d'un recours croissant aux enseignants non titulaires, reflète la nécessité de pourvoir aux remplacements des enseignants dans chacun des départements de l'académie.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2012 à 2014

140	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	24 049	24 063	24 028	24 039	24 477	24 378
Congés formation rémunérés	48	41	48	37	48	45
Assistants étrangers	54	48	17	17	17	16
Intervenants extérieurs	-	-	-	-	-	-
Etudiants M2 stagiaires	211	190	105	127	-	47
Contractuels	-	10	-	149	-	236
Etudiants admissibles contractuels	-	-	201	169	401	359
Enseignants du 2nd degré	12	4	12	4	12	5
Personnels d'inspection	96	97	96	92	96	93
TOTAL	24 471	24 452	24 507	24 633	25 052	25 180

II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE

Les surnombres budgétaires ont été réduits de 78%, passant de -235 en 2012 à -53 équivalents temps plein en 2014.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2012 à 2014

141	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	673	597	688	597	688
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	25 457	24 395	25 439	24 075	25 903	24 334
Enseignants du 2nd degré non titulaires	1 456	3 027	1 456	3 134	1 456	3 205
Congés formation rémunérés	63	62	63	64	63	50
Vacataires	117	22	117	8	117	5
Etudiants M2 stagiaires	176	3	119	5	-	1
Admissibles contractuels	-	-	68	89	137	148
Assistants étrangers	137	126	110	111	110	108
Personnels administratifs et TOS CIO	2 045	2 015	2 047	2 009	2 054	1 974
Vacations administratifs	15	100	15	104	15	132
Personnels orientation	318	239	318	228	318	223
CPE	-	24	-	19	-	20
Personnels de laboratoire	356	325	356	326	356	318
Vacations laboratoire	-	24	-	24	-	34
Personnels d'inspection	126	123	127	122	128	116
Personnels de direction	982	941	983	952	987	964
Cadres administratifs et techniques	48	28	48	25	48	22
TOTAL	31 892	32 127	31 863	31 983	32 288	32 341

III. BOP 230 : VIE DE L'ÉLÈVE

Le programme « vie de l'élève » présente un schéma d'emplois, sur les trois années considérées, assez régulier, dont l'exécution est globalement à l'équilibre. À noter cependant en tendance une tension accrue sur la consommation des postes de conseillers principaux d'éducation ainsi qu'un recrutement à la hausse des personnels médicaux sociaux dont la consommation se rapproche du plafond d'emplois (à mettre en relation avec le passage en catégorie A du corps des infirmiers scolaires).

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2012 à 2014

230	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	2	5	2	5	3
Vacations TOS	-	7	-	6	-	6
CPE (titulaires, non titulaires)	909	961	915	967	918	972
Etudiants M2 stagiaires	2	1	1	1	-	0
Admissibles contractuels	-	-	4	3	7	6
CPE Stagiaires	-	-	-	-	10	12
AESH	569	561	652	631	675	638
Médecins	100	57	100	56	100	53
Infirmiers	508	474	508	491	509	500
Assistants sociaux	281	271	282	270	283	268
Vacations santé	-	27	-	37	-	47
CFR	-	1	-	3	3	1
TOTAL	2 374	2 361	2 466	2 467	2 510	2 506

IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le BOP « soutien de la politique de l'Éducation nationale » présente un schéma d'emploi stable et structurellement en légère sous-consommation. L'académie ne sature pas ses dotations en personnels d'encadrement administratif.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2012 à 2014

214	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	-	-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	2	2	2	3	2	3
Personnels Administratifs	811	855	801	856	803	842
TOS	57	49	57	47	57	47
ITRF	108	83	106	83	106	83
Vacations ATOS	96	84	96	79	96	90
CFR	2	1	2	1	2	-
Personnels de santé et sociaux	28	27	28	27	28	28
Vacations santé	-	7	-	6	-	5
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	6	5	4	5	3
Personnels d'inspection	13	12	13	12	13	14
Pers. direction	5	5	5	5	5	5
Cadres adm et tech (hors IGR)	24	15	24	14	24	15
Ingénieurs de recherche	11	8	11	5	11	6
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 161	1 153	1 149	1 143	1 151	1 141

V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVE DES PREMIER ET SECOND DEGRES

Le budget opérationnel de programme « enseignement privé du premier et du second degré » présente une sous-consommation de son plafond d'emplois sur les trois dernières années civiles. Cette tendance, structurelle, s'explique notamment par des difficultés de recrutement des enseignants du second degré.

Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2012 à 2014

139	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 213	1 102	1 212	1 188	1 211	1 188
Enseignants du 2nd degré	3 397	3 102	3 414	3 387	3 458	3 417
TOTAL	4 610	4 204	4 626	4 574	4 670	4 605

VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE

En synthèse, la maîtrise budgétaire de l'académie se traduit par la réduction triennale de ses surnombres budgétaires de 40% tous programmes confondus (diminuant de -172 ETP en 2012 à -103 ETP en 2014) dans un contexte d'augmentation concomitante des effectifs d'élèves.

	2012		2013		2014	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	64 508	64 297	64 611	64 799	65 671	65 774
